



rapport d'activité

2021



Sommaire

Introduction	3
Membres et Instances	4
Équipe	6
1. Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'œuvre	7
2. Mettre en œuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres	15
3. Dans une perspective d'harmonisation, faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents.....	24
4. Améliorer la qualité environnementale, urbaine et paysagère et œuvrer au déploiement de programmes de renouvellement	30
5. Coopérer et alimenter le débat local.....	38
6. Activités contractualisées.....	48
Annexes	50

Introduction

L'année 2021 aura été marquée par plusieurs temps forts dans l'activité de l'ADU :

- La finalisation du SCoT du Pays de Montbéliard, engagé en 2014, afin de permettre son approbation au conseil de communauté du mois de décembre,
- Un investissement important pour préparer un bilan à mi-parcours du programme national de renouvellement urbain avec les différents partenaires impliqués,
- La publication de la deuxième édition de l'atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- La mobilisation dans le dispositif « Petites Villes de Demain » tant aux côtés de l'Etat pour contribuer à l'animation de réseaux départementaux qu'aux côtés des collectivités locales concernées pour définir leur stratégie de revitalisation,
- L'animation auprès du pôle métropolitain Nord Franche-Comté de rencontres de la mobilité permettant d'envisager aujourd'hui la relance d'un observatoire à cette échelle.

Ces avancées constituent autant d'acquis au service des acteurs du développement local pour la conduite de leurs stratégies d'aménagement. Celles-ci peuvent par ailleurs prendre appui sur une connaissance approfondie du foncier, une nouvelle campagne d'enquête auprès des 72 communes de l'agglomération du Pays de Montbéliard ayant permis d'actualiser la base de données des gisements fonciers constructibles et de l'élargir à

l'identification des espaces mutables ainsi qu'aux terrains agricoles susceptibles d'accueillir des activités de diversification.

Enfin, malgré les contraintes sanitaires qui ont pénalisé la programmation de rencontres, l'ADU a poursuivi ses efforts de communication. Ainsi, elle a régulièrement diffusé des publications de synthèse sur ses travaux, et propose notamment un nouveau bulletin destiné à partager son activité de veille juridique. Après deux reports successifs depuis 2020, une journée de portes ouvertes a par ailleurs pu être organisée en septembre, au cours de laquelle la cinquantaine de visiteurs ont témoigné de leur satisfaction quant à la diversité et la qualité des interventions et des productions de l'ADU. Dans ce même objectif d'améliorer la lisibilité de ses travaux, une rénovation du site internet a été engagée.

Ce rapide bilan atteste du professionnalisme d'une équipe engagée aux côtés des différents membres de l'ADU, pour développer une vision collective des perspectives d'aménagement sur ses territoires d'intervention.



Philippe GAUTIER,
Président

Membres adhérents

- L'Etat, représenté par :
 - la Préfecture du Doubs
 - la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté
 - la DDT du Doubs
- La Région Bourgogne Franche-Comté
- Le Département du Doubs
- Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Doubs central
- La Communauté de Communes Rahin et Chérimont
- Pays de Montbéliard Agglomération
- Les communes d'Abbévillers, Allenjoie, Arbouans, Audincourt, Badevel, Bart, Bavans, Bethoncourt, Blamont, Bourguignon, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dannemarie, Dasle, Etouvans, Etupes, Exincourt, Feschés-le-Châtel, Glay, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Lougres, Mandeure, Mathay, Montbéliard, Montenois, Noirefontaine, Nommay, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Sancey, Semondans, Seloncourt, Sochoux, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont
- La Chambre d'Agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs
- Habitat 25

Elles nous ont rejoints en 2021 :

- Les communes de Longeville-sur-Doubs, Etrappe, Faimbe et Geney
- La communauté de Communes du Triangle Vert

Membres associés

- Autres représentations de l'Etat :
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
 - Direction Régionale des Affaires Culturelles
 - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
 - Direction Régionale des Finances Publiques
 - DREETS
- Agence de Développement économique du Nord Franche-Comté
- Alliance Transaction Immobilier
- ENEDIS
- Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté
- GRDF
- Idéha
- INSEE
- Néolia
- Territoire 25 / Sedia
- Université Technologique de Belfort-Montbéliard



Composition du Bureau de l'ADU

- **Philippe GAUTIER**, Président, représentant Pays de Montbéliard Agglomération
- **Christophe FROPIER**, Président Délégué, représentant la ville de Montbéliard
- **Philippe BOITEUX**, Secrétaire, représentant Pays de Montbéliard Agglomération et la commune de Thulay
- **Jean-Louis NORIS**, Trésorier, représentant Pays de Montbéliard Agglomération
- **Patrick VAUTERIN**, Premier Vice-Président, représentant la Préfecture du Doubs, suppléable par Vincent LACHAT
- **Salima INEZARENE**, Deuxième Vice-Présidente, représentant la Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Jean-Marie HERZOG**, Troisième Vice-Président, représentant le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- **Roland GAMBERI**, Quatrième Vice-Président, représentant la ville de Valentigney
- **Matthieu BLOCH**, Cinquième Vice-Président, représentant la commune de Colombier-Fontaine
- **Loïc FAREY**, Sixième Vice-Président, représentant la Chambre d'Agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort



L'assemblée générale s'est réunie en session ordinaire le 10 mars et le 4 juin.

Le Bureau s'est réuni à cinq reprises.

Hommages

Ce rapport d'activité est l'occasion de rendre hommage à :

- **Pierre MAURY**, décédé en octobre.



Président de l'ADU pendant plus de douze années, entre 1995 et 2008, il a profondément marqué l'histoire de l'Agence en conduisant son développement et en entretenant une relation de proximité avec l'ensemble de l'équipe.

- **Philippe BOITEUX**, décédé en novembre.



Représentant de la commune de Thulay et de PMA, il était très impliqué dans la vie de notre association, dont il a été Vice-Président depuis 2017 et Secrétaire depuis 2020.

Équipe, au 31 décembre 2021

Administration



Philippe GAUTIER
Président



Charles BERGOUNIOUX
Directeur



Maryline CONCINA
Finances



Marie VUILLEMEY
Assistante de direction

Equipe d'études



Philippe BOZON
Responsable des études



Magali STANOJEVIC
Assistante équipe d'études



Louisa BENHAMIDA



Raphaëlle DEMBOWIAK



Nathaly DEMUTH



Jérôme FAURITE



Nathalie FERNANDEZ



Raphaël HAVAS



Eglantine HUE



Cathy KUHN



Hélène METIVET



Sophie MOLLARD



José PEREIRA



Romain PRIOUX



Samia ROPITAL



Elisabeth SCHMITT



Camille TURPIN

Ils nous ont rejoints en 2021 :

- Louisa BENHAMIDA
- Jérôme FAURITE
- Raphaël HAVAS
- Camille TURPIN

Ils ont été accueillis en stage en 2021 :

- Clara BERGER
- Hyppolité CHAUBERT
- Miguel LOPEZ

Ils ont quitté l'Agence en 2021 :

- Lucas JEAN-JACQUES, assistant d'études, le 3 juin
- Romain PRIOUX, chargé d'études principal, le 31 décembre

1 L'OBSERVATION, SOCLE PARTENARIAL

Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'œuvre

Administration des bases de données

La structuration de données statistiques et cartographiques est un enjeu crucial pour mener à bien les différentes missions de l'ADU et répondre aux sollicitations de ses partenaires.

En 2021, l'ADU a ainsi consolidé ses bases de données par **l'intégration ou la création de données de thématiques et d'échelles variables** (France, département, PMA, intra-communale), par exemple sur la construction de logements, les locaux vacants, l'intérim ou encore l'artificialisation des sols. Le contact permanent avec de nombreuses structures permet de récolter les données les plus pertinentes pour les travaux de l'ADU. De nouvelles conventions d'échange de données ont été par exemple établies avec PMA, l'ARS ou la DREETS.

En plus de la mise à jour des bases de données, l'ADU mène un travail constant de recensement de ses données. Ainsi, la recherche de données est simple et rapide et les données créées ou récoltées sont toutes capitalisées.

Les chargés d'études peuvent accéder à des données communes de référence facilement et partager des fichiers de travail grâce aux outils employés au sein de l'ADU.

Par ailleurs, l'utilisation de **Datagences, outil spécialisé** dans les besoins des agences d'urbanisme, simplifie l'accès aux données statistiques, sur des périodes et échelles de travail personnalisables. Datagences sert de support essentiel à la réalisation de portraits statistiques communaux et intercommunaux annuels.

Base de données des documents d'urbanisme du Pays de Montbéliard

Intégration et mise à jour de données

Depuis 2014, l'ADU travaille à la dématérialisation en réalisant une base de données sur les documents d'urbanisme. Cette base de données respecte les préconisations nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme du Conseil National de l'Information Géographique.

Cette année, les **documents d'urbanisme de huit communes** ayant approuvé une procédure d'évolution de leur PLU ou Carte Communale ont été mis à jour.

Le zonage en vigueur sur l'ensemble des 72 communes du Pays de Montbéliard est accessible sur le **portail cartographique de l'agence**.

En cliquant sur le zonage, il est possible d'avoir accès à un certain nombre d'informations comme le nom de la zone, sa vocation, la date d'approbation du document ou encore un extrait PDF du règlement s'appliquant sur cette zone. Un historique des procédures de chaque document est également accessible en cliquant sur chaque commune.

Géoportail de l'urbanisme

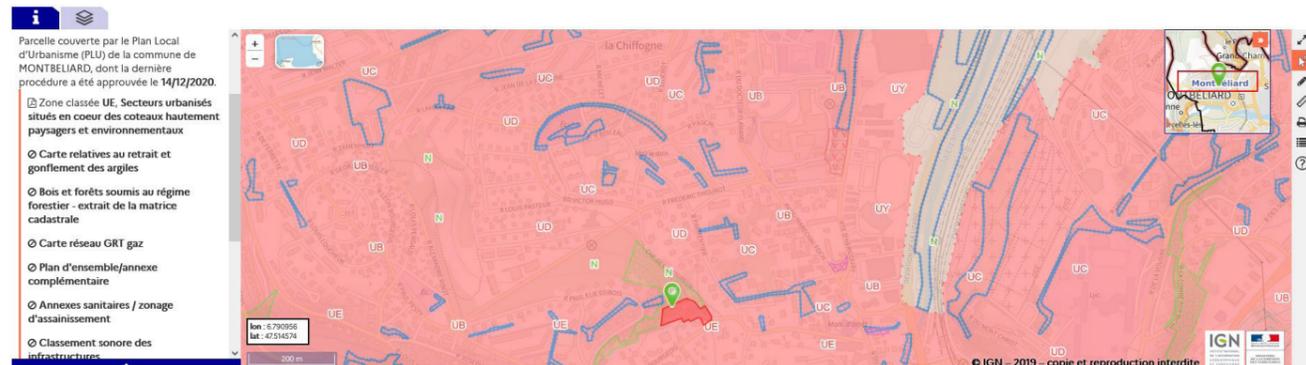
Depuis le 1er janvier 2020, la publication d'un document d'urbanisme est obligatoire lorsqu'une nouvelle version du document est approuvée (élaboration, révision, modification ou mise en compatibilité).

Pour les documents d'urbanisme approuvés avant cette date, une publication sur le géoportail de l'urbanisme est souhaitable dans la mesure où elle permet une meilleure information des citoyens et participe à l'élaboration d'une couverture nationale du géoportail.

L'ADU accompagne ses communes adhérentes à l'intégration de leur document d'urbanisme sur le géoportail, sur simple demande, ou lors de la réalisation d'une procédure en maîtrise d'œuvre.

Ainsi, en 2021, l'ADU a publié les PLU de **Bethoncourt, Brognard, Courcelles-lès-Montbéliard, Dasle, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Montbéliard et Seloncourt.**

Le site national du géoportail de l'urbanisme recense désormais plus de 11 000 documents d'urbanisme. Ils sont tous visualisables au lien ci-après : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



Atlas des zones d'activités économiques du Pays de Montbéliard

Avec l'adoption de la loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience » le 22 août 2021, l'atlas des ZAE du Pays de Montbéliard s'adapte pour répondre aux nouveaux impératifs du code de l'urbanisme.

Pour rappel, la loi a pour objectif d'affirmer la prise en compte de l'écologie dans de nombreux domaines, tels que les déplacements, le logement, le travail ou encore la consommation foncière. Pour cette dernière, la loi affiche un **objectif national de lutte contre l'artificialisation des sols** en vue d'atteindre l'objectif de **zéro artificialisation nette à l'horizon 2050**. Cela se traduit notamment par une analyse exhaustive des zones d'activités économiques existantes sur le territoire.

A cet effet, les données capitalisées pour la mise à jour régulière des fiches descriptives des zones d'activités vont s'étoffer pour constituer ce nouvel inventaire des ZAE de la collectivité. Celui-ci comprendra pour chacune d'entre elles :

- Un **état parcellaire** des unités foncières composant la ZAE ;
- L'identification des **propriétaires** et des **occupants** ;

- Le **taux de vacance** de la ZAE pour les entreprises assujetties à la CFE.

Cet inventaire, qui devra être opérationnel au plus tard le **22 août 2023**, devra être mis à jour a minima **tous les 6 ans**.

En 2021, l'ADU a donc préparé avec la direction du développement économique et de l'emploi de Pays de Montbéliard Agglomération l'évolution des travaux pour constituer l'inventaire des ZAE en 2022.



Valorisation des bases de données et mises à disposition des membres

Fourniture de données

En 2021, l'ADU a répondu à **plus de trente demandes ponctuelles** de ses partenaires.

De natures très variables, celles-ci ont concerné principalement des **données statistiques**, mais également des **cartographies**.

A titre d'exemples, l'ADU a ainsi fourni une carte des types de propriétaires du quartier Giboulon à Grand-Charmont pour la préparation d'un travail de sensibilisation au tri, ou encore des données relatives à la démographie médicale ou aux revenus par déciles.

Diffusion de portraits intercommunaux et communaux

À travers ces publications, l'ADU propose des **portraits statistiques** de Pays de Montbéliard Agglomération, de Rahin et Chérimont, du Pays de Villersexel, des intercommunalités du PETR du Doubs central et des 72 communes de PMA, organisés autour de **trois fascicules thématiques : démographie, socio-économie et logement**.

Ces fascicules se structurent autour d'un panel d'indicateurs issus des données du recensement de la population, des migrations résidentielles, des revenus des ménages, des allocataires CAF, du chômage, de l'énergie, des permis de construire et de la couverture numérique en fibre optique.

L'accès à ces publications est réservé à nos membres.



Publication « Chiffres »



La collection « Chiffres » a pour objectif de valoriser auprès de nos partenaires la capitalisation et le traitement des données effectués au sein de l'ADU. Ces publications permettent de mettre en avant une donnée de manière régulière ou plus ponctuelle, en lien avec l'actualité de son exploitation.

En 2021, une nouvelle publication « Chiffres » est parue. Celle-ci concernait, comme à chaque début d'année, la communication des **chiffres de populations légales**, permettant l'analyse des tendances démographiques, à l'échelle des communes de PMA, de l'agglomération et du pôle métropolitain Nord Franche-Comté entre 2008 et 2018.

Observation des mutations urbaines du Pays de Montbéliard

Recensement des gisements fonciers à destination d'habitat

L'inventaire foncier réalisé en 2018 dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat a fait l'objet d'une **mise à jour en 2021, en conduisant une nouvelle campagne de rencontres avec chacune des communes de PMA**. L'exploitation des résultats doit notamment permettre d'alimenter la gouvernance mise en place pour le suivi des objectifs du PLH.

L'analyse réalisée par l'ADU, en concertation avec la direction de l'habitat et de la rénovation urbaine de PMA, a porté sur chacun des cinq secteurs du

territoire définis dans le PLH. Elle s'est focalisée sur les dynamiques de construction neuve afin de mesurer les écarts entre les objectifs fixés à l'échelle intercommunale et les projets programmés ou intentions déclarées par les élus. Après un an d'application du PLH, il s'agit d'initier le débat sur les trajectoires prises à l'échelle de l'agglomération et de chacun de ses cinq secteurs d'application du PLH.

Ces travaux donneront lieu à une publication de synthèse en 2022.



Inventaire des espaces mutables

Initié en 2021, ce nouveau travail d'observation est né du besoin de structurer la connaissance des espaces mutables de l'agglomération de Montbéliard afin d'en mesurer les potentialités de développement en réponse aux objectifs de rationalisation foncière et de renouvellement portés par le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en décembre. La loi « Climat et Résilience », votée en août de cette même année, ne fait que renforcer l'obligation d'action des collectivités pour reconverter ces espaces en leur redonnant de nouveaux usages, qu'ils soient économiques, urbains ou environnementaux.

L'année 2021 a permis de définir les contours de ce travail, ses aboutissements principaux et de les partager avec les élus concernés. Un **inventaire des espaces mutables a été établi** à partir du croisement des données disponibles à l'ADU, de la connaissance terrain de ses salariés et de rencontres bilatérales avec chacune des 72 communes. L'exploitation de cette connaissance est actuellement en cours et les premiers résultats pourront être livrés au premier semestre 2022.

Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs



Dans la perspective de rencontres entre le département et les territoires, parallèlement à l'engagement de l'élaboration d'un nouveau PDH, le comité technique de l'Observatoire Départemental de l'Habitat s'est focalisé sur la réalisation de portraits territoriaux à l'échelle des seize intercommunalités du Doubs. En continuité des six premiers portraits réalisés en 2020 et sur la base des données mobilisées par l'ADIL, les agences de Besançon et Montbéliard ont finalisé les dix autres portraits. Il s'agissait, pour l'ADU, **des monographies de Altitude 800, Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, Montbenoit, Pays de Montbéliard et Plateau de Frasne et Val de Druegnon**.

Observatoire de la démographie médicale du Nord Franche-Comté

Le pôle métropolitain Nord Franche-Comté porte des actions visant à la cohérence de son territoire en matière de santé, de mobilité, d'aménagement, d'innovation et de développement économique. Dans le cadre de ces actions, un Contrat Local de Santé (CLS) a été signé en octobre 2019 pour la période 2018-2023.

Suite à un diagnostic sur la **démographie des médecins généralistes et spécialistes** du Nord Franche-Comté, réalisé en 2019 par l'ADU et l'AUTB, le Pôle a souhaité disposer de ces données annuellement. Après une première édition de l'observatoire en 2020, les données ont donc été actualisées et ont permis la

publication de l'édition 2021. Elle contient, pour le Pôle et les cinq EPCIs le constituant, une page décrivant la démographie, l'âge, et l'activité des médecins généralistes et une seconde page avec la démographie, la densité et l'évolution des médecins de douze spécialités (cardiologie, dermatologie, dentistes, gastro-entérologie, gynécologie, ophtalmologie, otorhinolaryngologie, pédiatrie, pneumologie, psychiatrie, radiologie, stomatologie).

Ces données seront à nouveau actualisées en 2022, avant une analyse plus fine en 2023, pour la dernière année du CLS.

Participation aux Etats Généraux de la Santé

Le 20 novembre 2021, Pays de Montbéliard Agglomération a organisé les premiers Etats Généraux de la Santé qui ont regroupé une centaine de personnes. Il s'agissait de réunir les professionnels de santé, les élus et les techniciens afin de réfléchir collectivement à une meilleure offre de santé et de son déploiement sur le territoire. La journée s'est articulée autour de 4 ateliers : la télémédecine – téléexpertise, la coopération ville-hôpital, la collaboration élus-professionnels de santé, **l'attractivité du territoire**.

Pour introduire ce quatrième atelier, l'ADU a pu présenter un **rapide diagnostic de l'offre de santé** aussi bien pour les médecins généralistes que pour les spécialistes.

Cette journée a permis à l'ensemble des participants de mieux connaître les besoins et les contraintes de chacun afin de mettre en œuvre des actions concrètes

pour un meilleur service de santé aux habitants du Pays de Montbéliard.



Etude des impacts territoriaux du télétravail dans le Pays de Montbéliard

La progression du télétravail, amplifiée dans le contexte de crise sanitaire actuelle, conduit à modifier les comportements de salariés concernés dans leurs usages du territoire.

Afin d'appréhender ces conséquences potentielles sur le fonctionnement du territoire, l'ADU a engagé une réflexion prospective.

Dans un premier temps, un « Focus » a été publié au premier semestre 2021 destiné à partager quelques repères concernant le recours au télétravail et son évolution, localement et à l'échelle nationale.

Après en avoir présenté les résultats et partagé une méthode de poursuite du travail avec les élus de la commission de PMA en charge du développement

économique, une enquête a été diligentée au deuxième semestre auprès de plus de 230 entreprises ou administrations du territoire, afin d'évaluer plus précisément le volume et les profils de salariés concernés ainsi que les perspectives de déploiement.

Dans le même temps, des entretiens ont été conduits auprès d'acteurs locaux, représentants du monde de l'entreprise et de salariés, de l'immobilier et du logement, de tiers-lieux, afin d'enrichir de leur perception l'analyse des données.

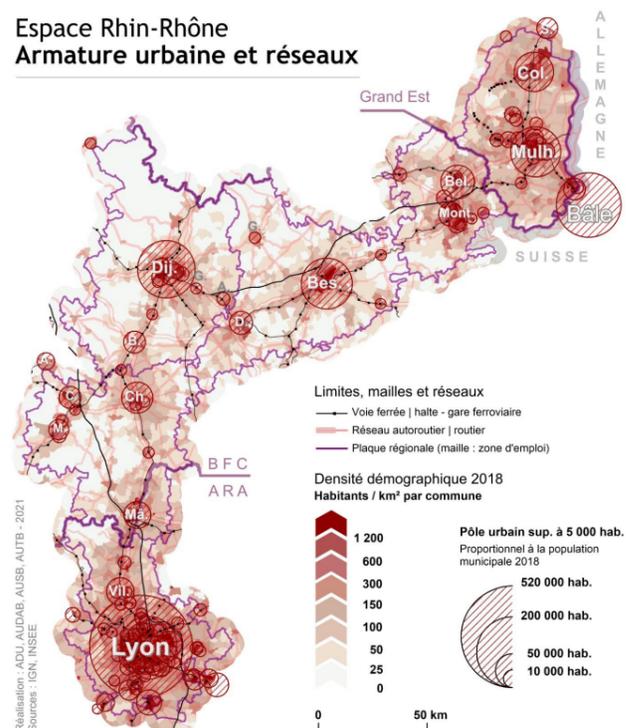
L'ensemble de ce matériau doit aujourd'hui être exploité pour faire l'objet d'une restitution programmée au premier semestre 2022.

Analyse du rôle structurant de la dorsale Rhin-Rhône

Dans le cadre de leurs travaux d'analyse des fonctionnements territoriaux menés avec la région, les agences d'urbanisme de Bourgogne Franche-Comté ont finalisé et restitué en juin 2021 l'étude portant sur la dorsale Rhin-Rhône, engagée en 2020.

De par son maillage urbain et ses infrastructures de communication, la dorsale Rhin-Rhône concentre plus de la moitié de la population régionale (59 %) ainsi que près des deux tiers des emplois régionaux

(62 %). L'analyse a pu montrer le véritable rôle de colonne vertébrale de l'axe Rhin-Rhône au sein de l'espace régional qui, au-delà d'un simple alignement des principales centralités, comprend également un corridor de trafic doté de puissantes infrastructures ainsi qu'un système de liens actifs entre « plaques » territoriales. Plus qu'une armature urbaine, cette dorsale représente l'axe dynamique régional qui allie populations jeunes et croissance démographique.



Accompagnement technique du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

Contribution aux travaux du comité de projet « transports et mobilités »

Dans le cadre de la préparation d'une feuille de route pour le mandat, l'ADU, en collaboration avec l'AUTB, a accompagné le travail des élus du comité « transports et mobilités » en dressant un état des lieux des connaissances sur la thématique de la mobilité à l'échelle du Pôle Métropolitain.

Une première intervention avait fait état des évolutions majeures dans l'offre d'infrastructures du territoire, conduisant à son désenclavement ferroviaire et routier et à l'émergence d'un pôle concentrant cette accessibilité autour de l'espace médian. L'évolution de l'organisation du territoire (périurbanisation, dispersion des pôles générateurs de flux) et de la population (vieillesse, tendances sociétales) rendent aujourd'hui difficile la compréhension des phénomènes de mobilité.

Pour y répondre, une deuxième intervention a fait état des différentes sources de données disponibles, en l'absence d'une enquête ménage déplacement récente sur laquelle s'appuyer.

Enfin, une analyse croisée des stratégies relatives à la mobilité exprimées par les différents documents de planification du territoire a permis de faire émerger des enjeux communs.

Ces discussions de travail ont pu, à deux reprises, être élargies à l'ensemble des élus du Pôle Métropolitain à l'occasion des Rencontres de la Mobilité, et ont permis au comité de projet d'identifier huit actions

opérationnelles traduites dans sa feuille de route « Transports et Mobilités » :

- Mettre en place un comité des partenaires de la mobilité
- Mettre en place un observatoire partenarial des mobilités et des flux pour apporter des solutions plus efficaces
- Mieux interconnecter les lignes traversantes
- Réviser la politique tarifaire à destination des jeunes
- Développer l'offre de service à destination de publics particuliers, dans une logique de mobilités solidaires
- Mieux informer les voyageurs pour encourager les mobilités douces, actives et partagées
- Décarboner les mobilités en agissant sur la planification urbaine et l'offre de service
- Formaliser les ambitions et les projets dans le cadre du Contrat opérationnel de mobilité

Enfin, les deux agences d'urbanisme ont présenté lors d'un comité syndical du Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté l'intérêt potentiel, mais aussi les limites, d'une nouvelle enquête ménage déplacement pour améliorer la compréhension des comportements de mobilités sur le territoire.



Préparation de la nouvelle programmation du fonds européen de développement régional (FEDER) 2021 – 2027

Le pôle métropolitain Nord Franche-Comté est candidat pour assurer la fonction d'Organisme Intermédiaire dans l'attribution du fonds européen sur son axe urbain, qu'il assurait déjà pour la période 2014-2020.

Dans cet objectif, le pôle métropolitain doit rédiger une stratégie intégrée s'inscrivant dans les axes définis par la Région et portant notamment sur les thèmes suivants :

- Villes intelligentes,
- Mobilité urbaine durable,
- Infrastructures vertes en ville,
- Projets de renouvellement urbain,
- Tourisme durable et patrimoine culturel.

L'AUTB et l'ADU ont réalisé un **diagnostic du territoire** sur ces thématiques, qui a permis d'**esquisser des enjeux et des problématiques**.

Ces éléments ont été mis en débat fin 2021 au cours d'ateliers rassemblant les professionnels de chacune de ces thématiques afin d'identifier les sujets importants et alimenter un premier vivier de projets.

Ces échanges permettront de finaliser une rédaction de la stratégie intégrée au cours du premier trimestre 2022.

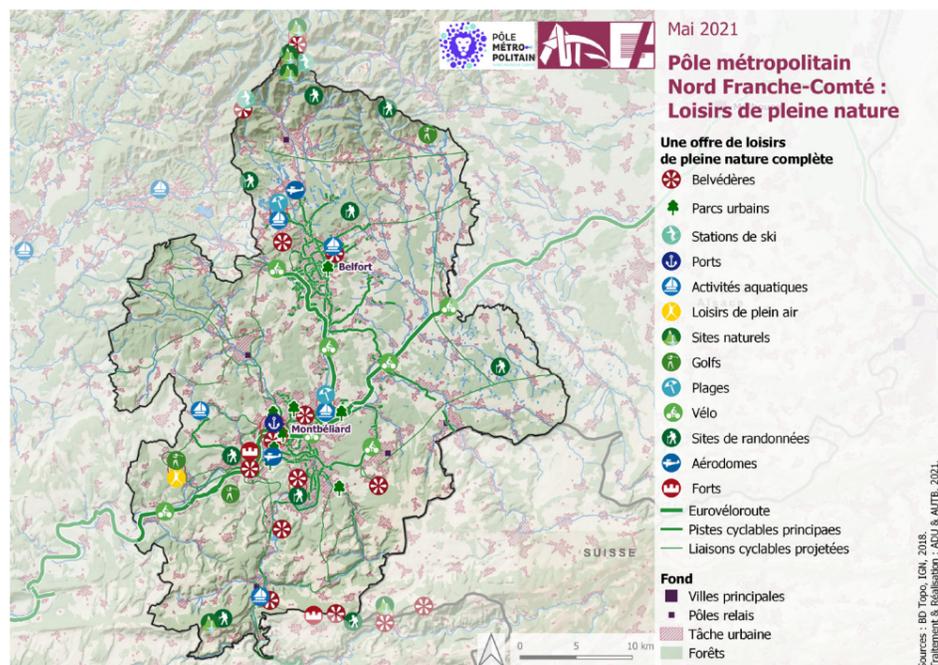
Complémentaire au titre de la **programmation 2014 – 2020**, l'ADU et l'AUTB ont participé à un **dernier comité technique de pré-instruction** d'un dossier porté par la ville d'Héricourt concernant la restructuration d'une friche commerciale.

Implication dans d'autres dispositifs partenariaux portés par le pôle

Dans le cadre de son accompagnement des réflexions territoriales relatives au développement économique, l'ADU a :

- alimenté en **données** et suivi les travaux du groupement d'études « EY Consulting & SENNSE » retenu pour la définition d'une stratégie économique et touristique du territoire ;

- contribué à la mise à jour annuelle du **fichier de suivi des espaces dégradés** partagé avec l'Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté.



2 L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE PLANIFICATION

Mettre en œuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres

Mise en œuvre du SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne Franche-Comté a approuvé son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) en septembre 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de celui-ci, la Région, en partenariat avec les Agences d'urbanisme, a identifié plusieurs sujets à approfondir. C'est la thématique du vieillissement démographique qui a été choisie pour être mise à l'étude en 2021.

Concrètement, il s'agit de répondre à la problématique suivante « **Comment concevoir un aménagement adapté au vieillissement ?** », à la fois par le prisme

des documents de planification, mais également dans l'urbanisme opérationnel. L'objectif de cette étude est d'apporter aux élus et techniciens des collectivités des moyens de traduction des enjeux du vieillissement dans leurs politiques d'aménagement et d'urbanisme.

Toujours dans le cadre de l'application du SRADDET, les Agences sont également intervenues sur la thématique du Zéro Artificialisation Nette, nouvel impératif associé à la promulgation de la loi « Climat et résilience ».

Participation au cercle d'expertise foncier dans le cadre de « Ici 2050 »

L'ADU a participé en février 2021 à une présentation de l'outil « ICI 2050 », développé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cet outil permet aux territoires d'avoir accès à des éléments de prospective

territoriale à l'échelle des EPCI sur des thématiques variées (démographie, emploi, revenus, attractivité...) et de nouveaux indicateurs seront ajoutés d'ici la fin de l'année.

Travaux relatifs au « Zéro Artificialisation Nette »

L'inscription de l'**objectif ZAN en 2050** dans la loi « Climat et Résilience » et ses modalités d'intégration dans les documents de planification ont conduit l'ADU à participer à des **temps d'échanges initiés par différents partenaires** afin de décrypter les répercussions locales de cet objectif et ses modalités d'application.

Ainsi, elle a participé à différents webinaires de professionnels afin de confronter les interprétations de chacun et identifier les modalités de traduction concrète de cet objectif dans les documents de planification ainsi que les incidences induites sur les politiques d'aménagement.

Aux côtés de la Région, les agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté ont apporté leur contribution à la création d'une fiche technique ZAN

Analyse de la prise en compte des paysages dans les SCoT de Bourgogne Franche-Comté

Suite à une sollicitation de la DREAL fin 2019, les agences d'urbanisme de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont analysé entre février et décembre 2020 10 SCoT approuvés après la loi ALUR, loi qui a notamment introduit la notion d'objectifs de qualité paysagère. En 2020, après des échanges fructueux avec les membres du COTECH (DREAL, les DDT 21, 25, 39 et 71 et un paysagiste conseil de l'Etat) ainsi que le Bureau des Paysages et de la Publicité au sein de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), les agences ont formalisé un **guide pédagogique sur la prise en compte des paysages dans les SCoT**.

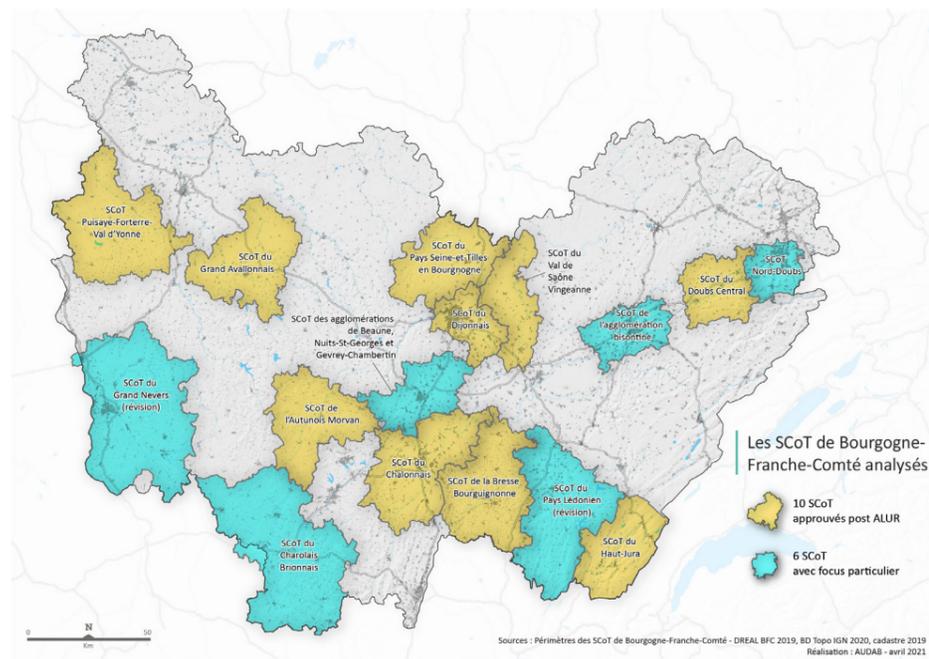
Ce guide comprend à la fois des aspects sensibles et culturels, réglementaires et méthodologiques. Largement illustré et documenté, il apporte un éclairage nouveau et parfaitement d'actualité pour accompagner la prochaine génération de SCoT issus de la loi ELAN et faciliter la mise en œuvre des documents existants sur les aspects paysagers. Une source d'inspirations et des expériences à partager !

visant à préciser l'interprétation de cette notion dans le SRADDET. Elle a également contribué aux échanges du club PLUi et de la FNAU.

A ce titre, le 16 novembre 2021, l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) et l'ADU ont été sollicitées par la DDT du Doubs pour présenter le guide au **pôle « Connaissance, Aménagement des Territoires, Urbanisme » de la DDT du Doubs**. La présentation a été illustrée par de nombreux exemples qui ont permis aux participants d'appréhender :

- une vision dynamique et prospective des territoires par l'approche paysagère ;
- une approche transversale pour aborder les différentes composantes territoriales ;
- les axes de progrès pour mobiliser davantage le paysage du démarrage de l'élaboration jusqu'à sa mise en œuvre et l'évaluation d'un SCoT.

Le [guide](#) dans sa version imprimable et [annexes](#) sont notamment accessibles sur les sites internet de l'ADU et de la [DREAL](#).



Finalisation du SCoT du Pays de Montbéliard

L'ADU a accompagné les services de PMA dans la préparation et le suivi de l'enquête publique qui s'est tenue du 22 mars au 30 avril 2021 :

- Contribution à la réalisation de 14 **panneaux thématiques d'exposition** destinés à accompagner l'enquête publique : production de textes de synthèse, proposition d'illustrations, ...
- Deux rencontres avec les membres de la **commission d'enquête** pour une présentation synthétique du projet de SCoT et fournir des éléments de réponse aux questionnements soulevés par la lecture du dossier.
- **Synthèse du dossier d'enquête** via une note de travail et un tableau reprenant l'intégralité des remarques de l'enquête publique, ainsi que celles des personnes publiques associées, avec une proposition de « suites à donner » pour chacune des remarques.
- Préparation et animation de **deux commissions « urbanisme » de PMA** pour proposer aux élus une validation des modifications à apporter au dossier.
- Préparation et animation d'une **réunion des personnes publiques associées** afin de leur présenter les choix des élus et leurs justifications.
- Mises à jour de la **page internet** dédiée au SCoT Nord Doubs.

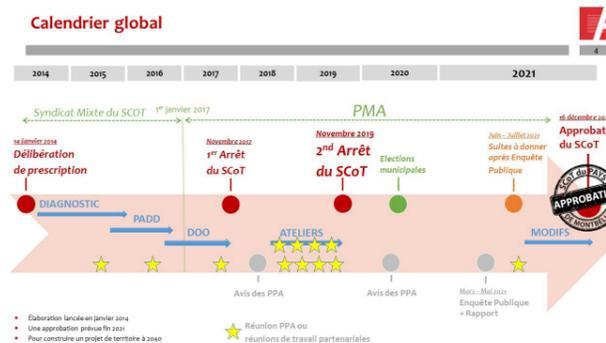
Sur le fondement de l'avis de la commission d'enquête, l'ADU a donc réalisé une synthèse des observations de PPA et des remarques du public afin de soumettre à la commission d'élus pilote du SCoT les arbitrages sur les suites à leur donner. Les évolutions retenues ont été ensuite présentées lors d'une dernière réunion des PPA, afin de permettre leur intégration au dossier de SCoT.

A la suite de ces derniers échanges, l'ADU a procédé aux **modifications de l'ensemble des pièces du dossier** (rapport de présentation, PADD, DOO), ainsi qu'aux allers-retours avec le bureau d'études ECOVIA pour finaliser l'évaluation environnementale intégrée également au dossier.



L'enquête publique

Au printemps 2021,
Retentit l'heure de l'enquête publique.
Notre document en était certain,
Cette étape ne sera pas fatidique.
Désormais porteur du Doubs nom de Pays de Montbéliard,
A la lecture du public il fut présenté,
Et n'en déplaisent aux plus geignards,
Peu d'opposition il a rencontré.
En suivant les recommandations des PPA,
Quelques justifications furent néanmoins apportées,
Notamment sur une meilleure gestion de la consommation d'ENAF en ZA,
Décidément, jusqu'au bout il fut question de foncier.



L'approbation

Et enfin le 16 décembre,
Par une sombre et froide nuit d'hiver,
Le Conseil d'Agglomération et ses 112 membres
Approuvèrent le SCoT, nous n'en étions pas peu fiers.
Saluons encore une fois le travail de l'ADU,
Qui fut présente jusqu'à la fin,
Son travail d'analyse permit aux élus
D'être éclairés parmi tout ce baratin.

Le SCoT du Pays de Montbéliard a été approuvé par le conseil de communauté de PMA le 16 décembre 2021.

Tout au long de ces étapes, l'ADU a procédé aux mises à jour de la page internet dédiée au SCoT, désormais close.

Préparation du dispositif de mise en œuvre du SCoT du Pays de Montbéliard

Analyse de la compatibilité des documents d'urbanisme communaux

Objectifs de la mission

Les PLU font partie des outils les plus efficaces de la mise en œuvre d'un SCoT. C'est l'une des raisons pour laquelle la législation impose la mise en compatibilité des PLU avec le SCoT dans un délai maximal d'un an à compter de son entrée en vigueur.

Parallèlement à la préparation du dossier de SCoT pour son approbation définitive, l'ADU a bâti une méthode d'analyse de la compatibilité, visant à identifier les documents d'urbanisme à modifier ou réviser.

La compatibilité : une notion difficile à définir

Dès 2020, l'ADU avait commencé par défricher cette notion juridique relativement complexe, puisque la notion de compatibilité s'apprécie selon une approche globale de « non contrariété ».

Premier constat : la jurisprudence sur la compatibilité entre PLU et SCoT est peu étayée, et très souvent peu précise.

Second constat : sur la jurisprudence analysée, il s'avère que le juge apprécie la compatibilité au regard d'un ensemble d'objectifs, et non pas objectif par objectif.

Troisième constat : plus le SCoT est précis, plus la justification sera importante.

L'appréciation de la compatibilité entre PLU et SCoT relève donc de l'exercice de style.

La grille de critères

L'ADU a donc élaboré une grille de critères d'analyse de la compatibilité des PLU et cartes communales à partir du niveau d'impact des prescriptions du DOO, qu'elle a testé sur trois PLU approuvés à des dates différentes.

Celle-ci pourra être utilisée pour aider les communes, le cas échéant, à décrypter les facteurs d'incompatibilités de leur document d'urbanisme et évaluer la procédure potentielle à mettre en œuvre.

Elaboration du tableau de bord de suivi

Suite à l'arrêt du projet de SCoT le 22 novembre 2019, la définition plus précise des indicateurs de suivi et la structuration définitive d'un tableau de bord ont été réalisées pendant l'année 2021 pour intégrer le dossier de SCoT finalisé. Ainsi, une trentaine d'indicateurs ont été retenus pour permettre l'évaluation des cinq chapitres du DOO autour des objectifs suivants : consolider les polarités urbaines et une armature hiérarchisée, valoriser le paysage et l'environnement, consolider le socle industriel et diversifier l'économie, économiser le foncier et maîtriser la consommation foncière. D'autres indicateurs de moyens relevant de

la mise en œuvre du SCoT ont également été intégrés, comme par exemple la compatibilité des documents d'urbanisme ou la mise en œuvre des actions de la trame verte et bleue.

Pour chaque indicateur défini, une fiche méthodologique a été élaborée permettant de vérifier sa faisabilité et sa reproductibilité. Cela permettra également de garder en mémoire la méthodologie employée pour les mises à jour futures. Le traitement des données a été engagé afin de produire un « temps 0 » au premier semestre 2022.

Communication pédagogique et sensibilisation

Le SCoT du Pays de Montbéliard sera exécutoire en février 2022. Pour préparer cette échéance, l'ADU a élaboré un document de synthèse destiné à faciliter l'appropriation de ce document de planification par les élus. Sa mise en page sera finalisée pour permettre sa diffusion début 2022 et proposer à la suite des temps d'échanges avec l'ensemble des acteurs concernés.



Accompagnement de la révision du SCoT du Doubs central

Suite aux constats et enjeux soulevés entre 2019 et 2020 dans le diagnostic du territoire, la fin de l'année 2021 a été consacrée, après une pause liée à la crise sanitaire, à définir les grands objectifs à afficher dans le SCoT et plus particulièrement dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Dans ce cadre, les moments clés d'échanges auxquels l'ADU a participé, ont été les suivants :

- Un séminaire de sensibilisation des élus et de co-construction du PAS organisé en septembre 2021 afin de partager et définir le cap à suivre dans l'aménagement futur du territoire. Ce séminaire a été l'occasion d'animer des ateliers participatifs autour d'un thème central : « le Doubs central à horizon 2040, quelles ambitions pour demain ? » ; des ateliers ont été organisés sous un format de jeu de cartes pour réfléchir à des scénarii d'aménagement souhaitables pour le territoire.
- Une réunion du Bureau du PETR dédiée au projet de SCoT en novembre 2021 au cours de laquelle a été présentée une première ébauche du PAS.

- Plusieurs rencontres avec les délégués des communautés de communes organisées afin d'échanger sur les premiers éléments du PAS :

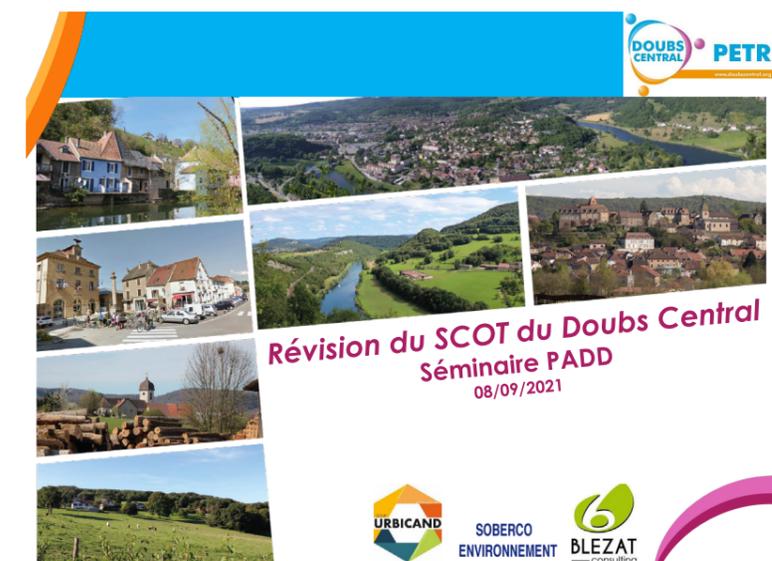
- En novembre 2021 : avec les délégués de la communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe,
- En décembre 2021 : avec les délégués de la communauté de communes des 2 Vallées Vertes et avec ceux de la communauté de communes du Doubs Baumois.

L'ADU accompagne le PETR via des échanges techniques systématiquement organisés en amont des différentes réunions ou séminaires, sur la base des documents transmis par la maîtrise d'œuvre. Le processus de travail collectif engagé se poursuivra en 2022 avec le débat d'orientations sur le Projet d'Aménagement Stratégique et la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), véritable feuille de route partagée qui donnera corps au projet.

Communication

Dans son rôle d'AMO, l'ADU est donc principalement intervenue pour un appui technique en 2021. La finalisation du dossier permettra à partir de 2022 un travail de pédagogie et de communication pour

acculturer les élus aux enjeux d'articulation des documents d'urbanisme communaux avec le SCoT et préparer l'enquête publique.



Sensibilisation au PLU intercommunal

Pour assurer l'information des élus préalablement à leur positionnement sur le transfert de compétence PLU prévu par la loi le 1er juillet 2021, l'ADU a produit une **publication de synthèse** répondant aux questions les plus fréquentes posées sur ce transfert. Un temps d'échanges en visioconférence a ensuite été organisé le 18 mars lors d'un **séminaire PLU** rassemblant les **maires des 72 communes de l'agglomération de Montbéliard**. A la suite de ce séminaire, une synthèse des débats a été établie et l'ADU a poursuivi ces échanges à la demande de certaines communes soucieuses de l'accès à l'information de l'ensemble de leur conseil.



Accompagnement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes Rahin-et-Chérimont

L'ADU a poursuivi son rôle d'appui auprès de la communauté de communes Rahin-et-Chérimont dans la conduite de son projet d'élaboration d'un PLU intercommunal, notamment à travers :

- le suivi du travail effectué par le maître d'œuvre (CDHU) sur les phases d'établissement du règlement et du zonage, et d'élaboration des OAP,

- la participation à plusieurs temps de travail internes et d'échange, notamment avec les **Personnes Publiques Associées**.

Ce travail se poursuivra en 2022, avec une participation de l'ADU à l'animation de la procédure à travers notamment la réalisation de panneaux de concertation exprimant le zonage et le règlement.

Assistance conseil aux communes en urbanisme réglementaire

Révisions de POS en PLU : Assistance à maîtrise d'ouvrage

L'ADU a poursuivi sa mission d'accompagnement de la commune de Vieux-Charmont qui doit finaliser la démarche de révision de son POS en PLU. Cette mission revêt deux principaux aspects :

- appui à la commune dans la relation avec le bureau d'études en charge de la révision et de la production du dossier de PLU ;
- appui à la démarche administrative de révision : préparations de délibérations, modèles pour consultations officielles des partenaires (personnes publiques associées à la démarche), synthèses des avis rendus...

Le bureau d'études avait proposé à la commune, dès début 2019, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), des Orientations

d'Aménagement et de Programmation (OAP) et un projet de zonage.

Le projet n'a pas significativement avancé depuis, en raison d'une part de la crise sanitaire qui a ralenti les procédures en cours et, d'autre part, du souhait de la commune d'attendre l'approbation du SCoT du pays de Montbéliard afin de s'assurer de la compatibilité du projet d'agrandissement de la zone d'activités de l'Allan.

Le 16 décembre 2021, le SCoT a été approuvé en intégrant cette zone d'activités dans la liste des sites économiques pouvant s'étendre dans la limite des plafonds de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Parallèlement, fin avril 2021, suite au **désistement**

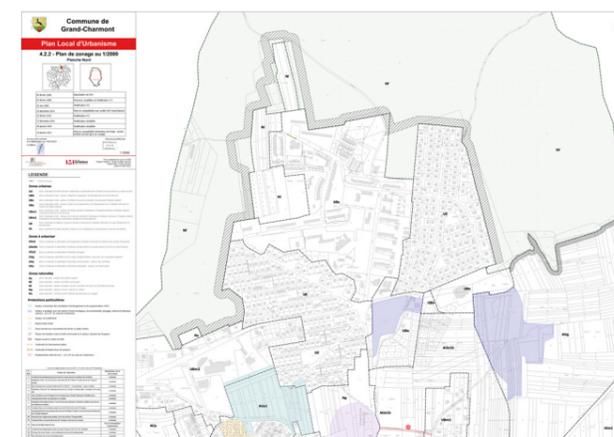
du bureau d'études, l'ADU a poursuivi sa mission d'accompagnement de la commune. Elle a ainsi identifié des manques importants en termes de justifications du projet de PLU et de compatibilité avec les documents de rang supérieur et a estimé qu'un délai d'environ 2 ans serait nécessaire pour amener le dossier à l'approbation.

Suite à la sollicitation de la commune, l'ADU n'a pas été en mesure de reprendre intégralement cette procédure de PLU en tant que maître d'œuvre au

Accompagnement des procédures d'évolution de PLU : réalisation de dossiers de modification et conduite de procédures

En 2021, l'Agence a accompagné cinq communes dans la gestion de leurs documents d'urbanisme.

- Essentiellement menée en 2020, la **modification n°5 du PLU de Bethoncourt** a été **approuvée le 1er février 2021**.
- A **Exincourt**, une **modification simplifiée du PLU** a été conduite pour assouplir les dispositions du règlement applicables à la zone à urbaniser (AU1) afin de préciser que, dans le secteur AU1ah « Le Haut Village », l'urbanisation pourra être réalisée par une opération d'ensemble portant sur « une partie » et non sur « la totalité » du secteur, et permettre ainsi la réalisation d'un projet de construction de logements pour seniors. Un dossier a été mis à la disposition du public du 27 décembre 2021 au 28 janvier 2022 et la procédure devrait être approuvée au cours du 1er trimestre 2022.
- **Grand-Charmont** a procédé en 2020 à une **déclaration de projet d'intérêt général emportant la mise en compatibilité des dispositions du PLU**. Celle-ci a été **approuvée le 19 janvier 2021**.



regard de son plan de charge qui ne le permettait pas.

L'ADU a cependant poursuivi sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en **analysant plusieurs offres de reprise du dossier** et en conseillant la commune dans la **sélection d'un nouveau bureau d'études**.

Les points de blocage ont donc été levés au cours de l'année 2021 pour permettre à la commune de s'orienter désormais vers une finalisation du PLU.

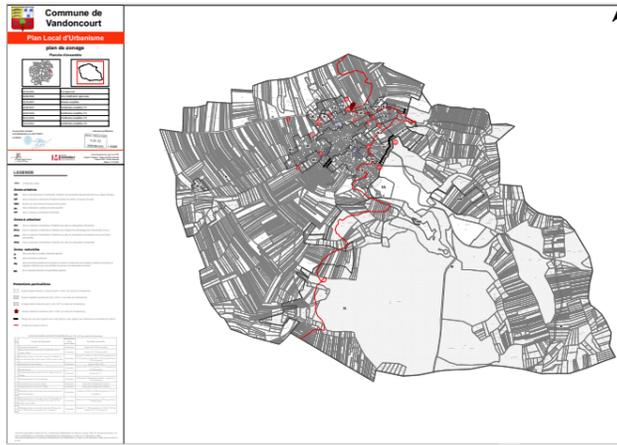
- A **Sochaux**, une **modification simplifiée du PLU** a été conduite pour supprimer l'emplacement réservé destiné à l'aménagement d'une jonction douce et paysagère Est-Ouest entre les Graviers-Evoironnes et le centre administratif de la ville, cette réalisation pouvant finalement s'effectuer sur le domaine public existant.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 1er février au 1er mars 2021 et la modification simplifiée a été **approuvée le 22 juin 2021**.

- **Sochaux** a également engagé une nouvelle **modification simplifiée** afin de supprimer l'emplacement réservé correspondant à la réalisation d'un cheminement doux entre la rue de Pontarlier et la rue de l'Hôtel de ville pour assurer des continuités entre les quartiers.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 1er au 30 juin 2021 et la modification simplifiée a été **approuvée le 21 septembre 2021**.





- A Vandoncourt, la **modification simplifiée approuvée le 30 novembre 2020** a permis de faire évoluer le règlement de la zone naturelle (N) afin d'autoriser les constructions et installations nécessaires à l'exploitation

Guide des procédures

Afin de permettre aux communes de mener les évolutions de leur PLU ou carte communale, l'ADU actualise régulièrement un guide des procédures, en fonction des actualités législatives et réglementaires et de l'évolution du contexte local. Dans ce cadre,

Veille juridique

En 2021, l'ADU a poursuivi le renforcement de son dispositif de veille juridique en matière de **droit de l'urbanisme**, de **l'habitat**, de **l'environnement** et des **transports et déplacements**.

L'Agence capitalise ainsi les éléments issus d'autres agences, à l'image de bulletins mensuels d'information, via le forum du club planification / réglementation de la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) par exemple, ou à partir d'autres sources de diffusion dont elle dispose. Elle peut ainsi diffuser une information juridique pertinente et utile à ses salariés ainsi qu'à ses membres. Depuis le début de l'année 2021, l'ADU partage régulièrement cette information avec ses membres avec **l'édition régulière d'un bulletin d'actualités, dont les deux premiers numéros ont été diffusés en avril et en octobre**.

C'est aussi dans ce cadre qu'elle a consacré une **première publication aux conséquences de la loi dite « Climat et Résilience » adoptée le 22 août 2021**

agricole. Ainsi, l'activité maraîchère au lieu-dit « le haut et le bas du Chênois » pouvait être consolidée.

Cependant, suite à un recours de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), une **nouvelle modification simplifiée** a été engagée afin de limiter la constructibilité en zone N au seul projet de maraîchage sur la base du résultat de l'analyse floristique conduite en mai et juin 2021 par la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 1er au 29 octobre 2021 et **la modification simplifiée a été approuvée le 22 novembre 2021**.

- A Hérimoncourt, une procédure initialement envisagée de révision allégée du PLU a été abandonnée par la commune.

elle met à disposition exclusive de ses membres sur son site internet les différents modèles d'actes administratifs et de courriers utiles ainsi que les listes de contacts et les différentes étapes à respecter.



sur les documents de planification et d'urbanisme : en effet, l'un des volets principaux de la loi concerne l'intégration progressive dans ces documents d'urbanisme de la réduction de la consommation d'espace, afin de tendre à l'horizon 2050 vers le principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

La veille juridique permet à l'ADU de se tenir informée, en temps réel, des **évolutions législatives**

Conduite de projets d'urbanisme réglementaire : démarche d'amélioration continue

En prévision de l'entrée en révision de nombreux PLU, et dans un contexte d'évolutions réglementaires récentes importantes qui redéfinissent de nombreux paramètres des documents de planification communaux, l'ADU poursuit la structuration de sa méthodologie afin de gagner en efficacité dans la conduite des procédures communales et particulièrement des PLU.

En 2021, ce travail a pris la forme de la **rédaction de fiches-pratiques sur certains outils** du code de l'urbanisme mobilisables dans les PLU (par exemple

et réglementaires mais aussi de la jurisprudence et d'être réactive vis-à-vis des sollicitations de ses partenaires, en particulier les communes lors des missions d'accompagnement des évolutions de leur document d'urbanisme.

les outils de protection de la diversité commerciale) et de réflexions sur les **méthodes de réalisation d'un diagnostic communal**.

Pour ce dernier point, un travail d'automatisation des indicateurs a été réalisé, permettant d'obtenir très rapidement un ensemble d'indicateurs de base pour chacune des 72 communes de l'agglomération.

L'entrée en révision de plusieurs PLU, en 2022, sera l'occasion d'éprouver les principes méthodologiques retenus et d'affiner ce travail de méthode.

Suivi de documents cadres

L'année 2021 a été marquée par la réinstallation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allan**, approuvé par arrêté inter-préfectoral du 28 janvier 2019. Cette instance a pour rôle de piloter la mise en œuvre du SAGE. L'ADU est devenue membre de la CLE pour représenter avec l'AUTB les acteurs de l'urbanisme. La CLE s'est réunie 3 fois en 2021 avec pour feuille de route **l'élaboration du Contrat de**

Bassin Allan. Pour ce faire plusieurs commissions thématiques ont travaillé afin de définir des orientations stratégiques : organiser la gouvernance de l'eau à une échelle pertinente, améliorer la disponibilité de la ressource, réduire les pollutions toxiques et diffuses, protéger et restaurer les milieux aquatiques humides, sensibiliser les élus et le grand public aux enjeux de l'eau du territoire. Le Contrat de Bassin Allan doit couvrir la période 2022-2024.



3 LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Dans une perspective d'harmonisation, faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents

Suivi-évaluation du Programme de Renouvellement Urbain du Pays de Montbéliard

En amont de l'actuelle convention de renouvellement urbain, l'ADU a réalisé un tableau de bord et un « temps 0 » pour préparer le **suivi et l'évaluation du NPNRU**. Ils ont été construits sur les **objectifs urbains prioritaires des quartiers** :

- diversification de l'habitat et du peuplement ;
- renforcement de la mixité fonctionnelle et développement économique ;
- adéquation entre les projets et les usages, les enjeux de gestion et sûreté ;
- amélioration de l'accessibilité et ouverture des quartiers ;
- intégration des facteurs environnementaux.

Pour chacun d'entre eux, une liste d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs a été définie afin de suivre les évolutions attendues. Depuis 2019, l'ADU entretient ses bases de données pour permettre le renseignement du tableau de bord de suivi et la réalisation d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du NPNRU ainsi qu'en fin de programme.

Après la signature de la convention en mars 2020, **l'année 2021 constituait un point d'étape majeur dans le suivi du NPNRU**. Le **volet quantitatif**, permettant de suivre l'avancée du projet et de son impact, a ainsi été **actualisé dans le courant de l'année 2021**. Pour renseigner les **indicateurs qualitatifs**, l'ADU a également réalisé à partir du 2ème trimestre :

- des entretiens avec les acteurs et porteurs de projet (dix partenaires) ;
- des observations et des enquêtes sur le terrain en utilisant la méthode des sociotopes.

Les entretiens ont permis de qualifier les actions de participation et de concertation citoyenne réalisées depuis 2018, mais également de comprendre les freins identifiés par les acteurs pour mobiliser la population. Une difficulté à remobiliser les habitants depuis le début de la crise sanitaire est exprimée par les partenaires, ainsi que la nécessité d'« aller vers » le public en favorisant des échanges moins formels.

Les observations et enquêtes se sont déroulées quatre fois par quartier à différents moments de la semaine et de la journée : jour ordinaire, jour de marché, mercredi, samedi. Ces observations ont permis de comprendre les usages réels et projetés des espaces publics mais également d'obtenir le point de vue des habitants sur la qualité de vie et l'évolution de leur quartier. Elles concernaient les différents espaces transformés ou en projet, dont sept espaces pour les Graviers-Environnes et neuf sur la Petite Hollande. Sur l'une des sorties sur la Petite Hollande, l'ensemble de l'équipe projet de l'ADU s'est rendue sur site pour pratiquer la méthode d'observation des sociotopes. Cette expérience a permis d'élargir les champs de compétences de l'équipe et de renforcer ponctuellement la mobilisation de l'équipe projet sur l'une des séquences d'observation et d'enquête.

En complément, l'ADU a également participé à des événements mis en place par les villes tels que « **Je découvre les projets urbains de mon quartier à vélo** » pour la Petite Hollande en juin 2021 et a animé « **Un stand projet urbain à la fête du sport** » qui s'est déroulée en septembre à Sochaux. En s'inscrivant dans des événements grand public, l'ADU et les partenaires du projet (les villes de Montbéliard et Sochaux, Territoire 25, l'ADAPEI, le service politique de la ville de PMA, Conseil Citoyen de Sochaux, ...) qui sont parties prenantes dans l'animation, peuvent

partager des informations sur les projets et recueillir l'avis **des enfants, des adolescents et des parents présents**. A l'issue des interventions sur le terrain, les besoins spécifiques sont remontés le cas échéant aux différents porteurs de projets.

L'ensemble de ces éléments, quantitatifs et qualitatifs, ont été analysés et feront l'objet d'une synthèse qui sera partagée en 2022 avec les acteurs locaux dans un premier temps, puis restituée auprès de l'ANRU dans le cadre d'une revue de projet.



Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Pays de Montbéliard Agglomération

En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a modifié la géographie prioritaire du Pays de Montbéliard. Aujourd'hui, **sept quartiers sur six communes** ont été classés Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Par ailleurs, deux quartiers anciennement en politique de la ville ont été classés en quartiers de veille active.

Cette même loi a instauré un contrat de ville unique pour la ville et la cohésion sociale. Le Contrat de Ville Unique (CVU) fixe un cadre d'action publique sur les Quartiers Politique de la Ville (QPV) autour de **quatre enjeux prioritaires** pour la période 2015/2020 initialement, cette dernière étant prolongée jusqu'en 2022 :

- Développement économique et emploi ;
- Poursuite du renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle ;
- Cohésion sociale par la cohérence éducative ;
- Citoyenneté et vivre ensemble.

Après une première version réalisée en 2018, une **actualisation a été finalisée en 2021**. L'atlas a été brièvement présenté le 9 novembre lors d'une **journée des acteurs de la politique de la ville** organisée par Pays de Montbéliard Agglomération. En outre, un **temps de présentation-débat** des éléments clés de cet atlas et des évolutions observées dans les quartiers a eu lieu le 14 décembre avec les partenaires de l'agence et les acteurs de la politique publique. Elle a permis des échanges variés avec une trentaine de participants. Ceux-ci ont donné lieu à la **publication complémentaire d'une synthèse des éléments débattus** lors de cette journée.

Contribution à l'évaluation du programme « Cités éducatives » du Pays de Montbéliard

Complémentaire à son suivi des QPV, l'ADU est à disposition de ses partenaires pour apporter des indicateurs quantitatifs visant à apprécier les impacts sociaux, scolaires ou éducatifs de ce

dispositif expérimental déployé sur les quartiers de Champvallon à Bethoncourt et de la Petite Hollande à Montbéliard. Elle n'a pas été sollicitée à cet effet au cours de l'année 2021.

Tableau de bord du SDAASP du Doubs

Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public a été arrêté par le Préfet le 22 décembre 2017. L'ADU et l'AUDAB ont été missionnées pour **élaborer un tableau de bord de suivi du SDAASP** pour ses six années de validité.

Les objectifs du tableau de bord sont de mesurer l'amélioration de l'accessibilité aux services et aux équipements à partir d'une vision d'ensemble

et synthétique et de permettre un dialogue du Département du Doubs avec les EPCI et les territoires de SCoT afin de faire converger les actions publiques départementales et locales autour des mêmes objectifs.

Après la publication du « temps 1 » en 2020, l'année 2021 a été consacrée à la **mise à jour des données** en prévision de la réalisation d'un « temps 2 ».

Compréhension des enjeux de la transition énergétique

L'objectif de l'ADU est d'enrichir la connaissance locale sur les problématiques liées à la transition énergétique, grâce à la production successive

d'analyses et à la consolidation de méthode qui puissent faciliter l'appropriation par les acteurs locaux des différentes questions posées.

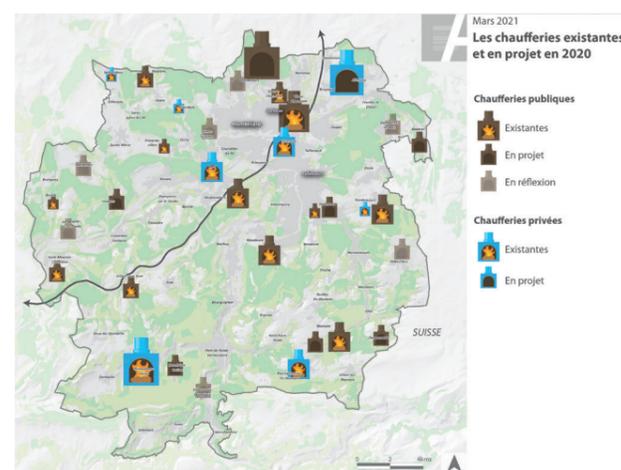
Bois – Energie

Parallèlement à l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique de PMA, l'ADU s'est chargée d'actualiser le **diagnostic de cette filière énergétique**.

Suite au rapport qu'elle a produit en 2020, des précisions ont été apportées notamment concernant les productions de plaquettes.

Ce travail a fait l'objet de **restitutions** dans le cadre de la commission « Environnement, transition écologique » de PMA et d'un partage, en partenariat avec PMA, avec les acteurs institutionnels (Région, DDT, CD25, ADEME, URACOFOR, FIBOIS) mobilisés.

Une **visite des deux scieries** de Rémondans-Vaivre a en outre été organisée en février 2021.



Hydrogène

Suite au forum « Hydrogen business for climate » des 13 et 14 janvier 2021 auquel elle a assisté, l'ADU a réalisé et diffusé une **publication dénommée « Nord Franche-Comté, future capitale de l'hydrogène ? »**,

Vulnérabilité énergétique

La vulnérabilité énergétique désigne, d'après l'INSEE, « l'état de personnes, familles ou groupes utilisant une part importante de leurs revenus pour leurs dépenses énergétiques contraintes, que ce soit pour le transport ou le logement, ce qui les rend vulnérables aux hausses des tarifs des énergies. »

On parle de situation de vulnérabilité énergétique lorsque le ménage consacre plus de 8% du revenu pour les dépenses énergétiques du logement, à savoir le chauffage et l'eau chaude, et plus de 4,5% du revenu pour les déplacements. Par exemple, avec un revenu net de 1500 euros par mois, si le ménage consacre 190 euros à ses dépenses énergétiques pour le logement et son carburant, il atteint le seuil de vulnérabilité fixé par l'INSEE.

Une **publication a été réalisée pour qualifier davantage cette réalité sur le territoire du Pays de Montbéliard**. Elle vise à montrer que, malgré tous les

mise en ligne sur son site internet. L'objectif est de valoriser les capacités de cette filière locale à soutenir les enjeux de transition énergétique portés par les acteurs locaux.

dispositifs actifs aujourd'hui pour aider à la rénovation des logements, ces actions n'auront réellement d'effets que si elles s'accompagnent d'une réelle transition en ce qui concerne les modes de production d'énergie et leurs origines.



Suivi du programme SAVE-IFU

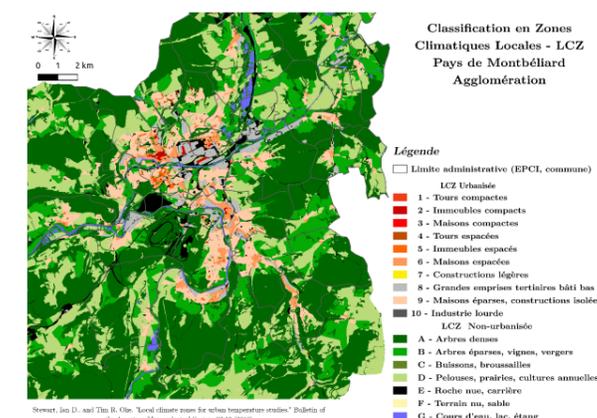
Au cours de l'année 2021, l'ADU a assisté l'agglomération dans le suivi du programme de recherche SAVE-IFU (Santé Aménagement Végétation Environnement – Ilots de Fraicheur Urbain).

Ce programme a été clôturé fin octobre lors d'une rencontre à Dijon. Il a été retenu en 2019 à l'appel à projet régional du Pôle Fédératif en Santé Publique Bourgogne-Franche-Comté et soutenu par l'ADEME. Son objectif était la **construction d'une méthodologie de connaissance sur le climat urbain en Bourgogne-Franche-Comté**. L'agglomération de Montbéliard, au côté de 5 autres agglomérations régionales (Belfort, Besançon, Dijon, Nevers, Chalon-sur-Saône), faisait ainsi partie des territoires d'expérimentation.

L'équipe de recherche universitaire a appliqué aux agglomérations régionales la méthode des Local Climate Zones (LCZ) qui permettent une classification et une description standardisée des **ambiances thermiques urbaines et rurales**. La détermination des LCZ mobilise une combinaison de critères comme la

continuité du bâti, la densité du bâti, la hauteur du bâti et les cañons urbains (ouverture sur le ciel) et la végétation (haute ou basse).

Ce travail de recherche universitaire doit maintenant servir de base pour mettre en œuvre des aménagements permettant de limiter les effets de surchauffe urbaine.



Stratégie foncière agricole pour l'installation d'activités de diversification dans le Pays de Montbéliard

En 2018, Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, a élaboré un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Un des objectifs prioritaires du PAT est de « favoriser l'installation agricole diversifiée » pour répondre aux enjeux sociaux (santé, demandes des consommateurs...), environnementaux (empreinte carbone, gestion des déchets...) et économiques.

Dans ce cadre, PMA a confié à l'agence la réalisation d'une étude d'identification du foncier susceptible d'accueillir des activités agricoles diversifiées. S'appuyant sur une étude « filière agricole » de la Chambre d'Agriculture et sur une étude « friches agricoles » de la DDT du Doubs, il s'agit de créer une base de données foncière qui permettra à l'agglomération de répondre aux potentiels porteurs de projet et de construire une politique foncière intercommunale.

En 2021, le **recensement des potentiels fonciers pour la diversification** a été réalisé et validé avec l'ensemble des **72 communes** de l'agglomération, la **Chambre d'Agriculture** et la **DDT**. Ces **potentiels ont été caractérisés selon un certain nombre de critères discriminants** (surfaces, accès à l'eau, accès à l'électricité, constructibilité, proximité urbaine, pentes, valeurs agronomiques des sols, protections environnementales, etc.). Ces éléments permettent

de déterminer pour chaque espace le type d'activités agricoles qu'il est susceptible d'accueillir.

Les premiers résultats de cette étude ont été **partagés avec les élus de la commission de PMA en charge du développement économique**.

Sur ces fondements, un outil de consultation des potentiels fonciers est en cours de finalisation.

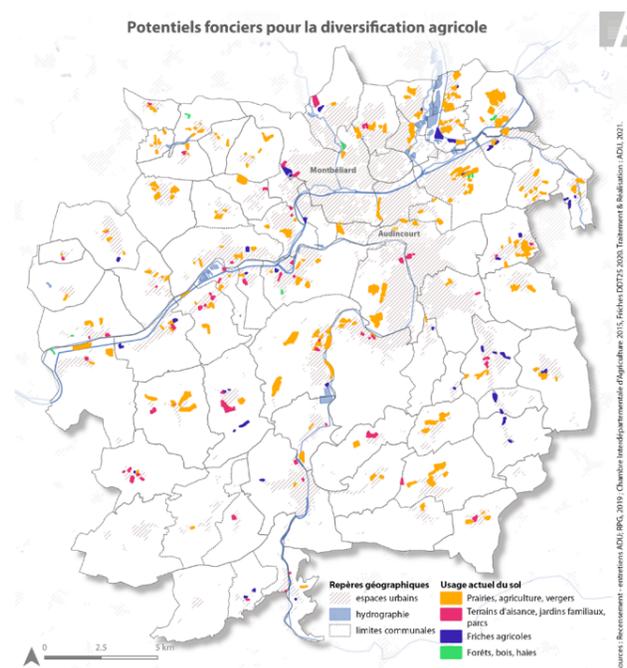


Schéma directeur des itinéraires cyclables du Pays de Montbéliard

La politique d'aménagement cyclable du Pays de Montbéliard a été engagée à la fin des années 1990 avec l'aménagement des premières voies vertes le long du canal entre Montbéliard et Belfort. Elle s'est concrétisée dans le premier Plan de Déplacements Urbains (2000 - 2006). Pays de Montbéliard Agglomération a ensuite élaboré un document de programmation 2018-2020 permettant d'inscrire les priorités d'aménagement cyclables.

En 2019, alors que ce plan de programmation arrivait à son terme, l'ADU a accompagné PMA pour élaborer un schéma directeur des itinéraires cyclables. Ce schéma doit permettre à l'agglomération d'avoir une vision prospective de l'évolution du réseau cyclable, mettant en évidence les itinéraires à aménager prioritairement et intégrant le rôle des pistes cyclables

dans la promotion touristique du Pays de Montbéliard. Ce travail peut ainsi permettre d'orienter les études plus opérationnelles à conduire pour définir les tracés exacts de futurs aménagements.

En 2021, ce Schéma Directeur a été présenté aux élus de la **commission mobilités de PMA** à partir duquel ils ont défini la **programmation 2022-2026** des travaux d'itinéraires cyclables en priorisant les tronçons entre les maîtres d'ouvrage potentiels (agglomération, département, communes) et selon le type d'aménagement.

Diagnostic de l'offre et de la demande en modes de garde pour la petite enfance dans le Pays de Montbéliard

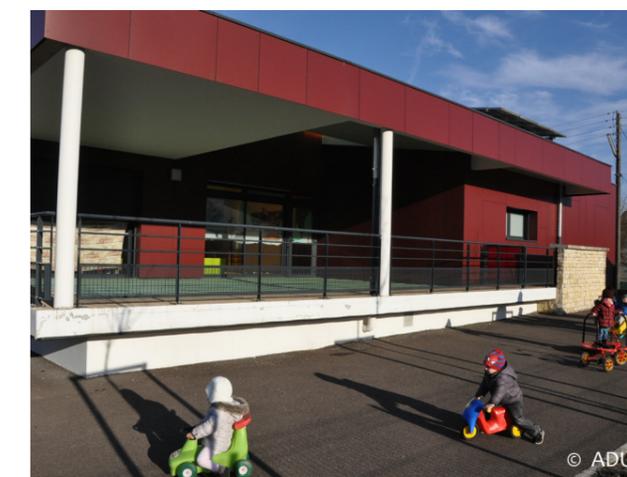
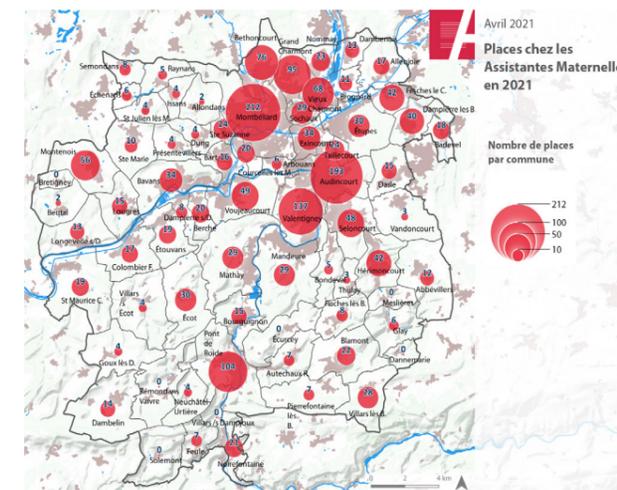
Depuis 2017, PMA exerce les compétences de services à la personne sur le territoire de l'ancienne communauté de communes des Balcons du Lomont et gère la crèche de Colombier-Fontaine, compétence de l'ancienne communauté de communes des Trois Cantons. Par ailleurs, en 2020, s'est engagée l'élaboration d'un Contrat Territorial Global (CTG) entre PMA, les communes et la CAF visant à restructurer les interventions et les financements de la CAF dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, la parentalité, la jeunesse, l'animation et la vie sociale, etc.

Dans le cadre de la compétence services à la personne et du diagnostic territorial du CTG, l'ADU réalise pour PMA un diagnostic sur les modes de garde petite enfance. Il s'agit d'étudier l'offre existante, les politiques mises en place dans les différentes communes, d'estimer la demande (données démographiques et questionnaires aux gestionnaires) et de réaliser un benchmark sur la compétence petite enfance dans différentes intercommunalités de taille

similaires au Pays de Montbéliard. Ce travail initié en 2021 devra être finalisé au premier semestre 2022.

En 2021, plusieurs aspects ont été engagés :

- **Traitement des données** récentes et harmonisation avec les séries historiques. Ainsi, entre 2001 et 2021, dans les structures collectives les places ont augmenté de 54% pour atteindre 675 places. Dans le même temps les places chez les assistantes maternelles ont fortement diminué.
- Co-élaboration avec les services de PMA d'un **questionnaire à destination des communes et des structures d'accueil**.
- Benchmark sur les intercommunalités ayant une compétence relative à la petite enfance. Plusieurs **entretiens** ont été menés avec les agglomérations de Beaune, de la Porte de l'Isère, de Quimper, d'Epinal et avec la communauté de communes du Pays d'Héricourt.



Suivi de l'étude de stratégie commerciale de Pays de Montbéliard Agglomération

PMA a engagé en 2021 une étude de stratégie commerciale confiée au bureau d'études AID.

L'ADU est associée au **comité de suivi** dans la suite des travaux conduits pour l'élaboration du SCoT du Pays de Montbéliard.

Une première réunion s'est ainsi tenue en décembre 2021 visant à partager le diagnostic de l'offre commerciale, les profils de clientèle et l'analyse de la demande ainsi que les premiers éléments de prospective.

4 LA PRÉPARATION DE PROJETS LOCAUX D'AMÉNAGEMENT

Améliorer la qualité environnementale, urbaine et paysagère et œuvrer au déploiement de programmes de renouvellement

NPNRU de l'agglomération du Pays de Montbéliard : accompagnement de la mise en œuvre

Revue de projet

La revue de projet annuelle réunissant l'ensemble des partenaires du NPNRU de Pays de Montbéliard Agglomération s'est tenue le **02 février 2021**. L'ADU a appuyé PMA et les villes de Montbéliard et de Sochaux pour la préparation de cet événement et est intervenue pour présenter les objectifs du dispositif de suivi-évaluation et l'avancement de sa mise à jour prévue en 2021. En prévision de la revue de projet, l'ADU a notamment proposé à PMA de formaliser un troisième « **Focus** » relatif au NPNRU : « **Après un an de mise en œuvre, où en est-on ?** ». Cette publication revient sur l'avancement du programme sur chacun des deux quartiers, la montée en puissance des maisons du projet et les difficultés liées à la crise sanitaire, le dispositif de suivi-évaluation et enfin l'animation de la démarche qualité. Ainsi, fin janvier 2021, l'avancement de la mise en œuvre du programme était conforme au calendrier opérationnel de l'avenant n°1 signé le 1er décembre 2020. La synthèse des opérations

contractualisées sur les deux quartiers faisait alors état de :

- 2/5 phases relatives à des opérations d'aménagement d'ensemble réalisées ;
- 32/377 logements démolis ;
- 234/796 logements en cours de requalification ;
- 2/2 opérations à vocation économique en travaux.

L'ADU a également participé à deux **revues de projet locales** qui se sont tenues le **3 juin 2021 pour la Petite Hollande** et le **8 juin pour les Gravières Evoironnes**. Elles ont permis de partager les calendriers d'avancement des projets avec l'ensemble des partenaires locaux et de présenter les démarches en cours pour le suivi qualitatif conduit par l'ADU ainsi que l'objectif des entretiens à conduire avec les partenaires, dans le cadre du bilan à mi-parcours du programme.

Analyse qualitative des projets en phase de conception et en amont des procédures administratives

Sur la base et dans le prolongement du travail initié dans le référentiel des espaces extérieurs, l'ADU accompagne les partenaires du projet dans une démarche de progrès en termes de qualité architecturale et paysagère ainsi que d'insertion urbaine de l'ensemble des opérations.

L'ADU a la charge d'animer au côté de PMA le groupe qualité urbaine et architecturale mis en place dans la convention initiale, dont la mission est d'examiner chaque projet, de veiller à son insertion urbaine, à sa qualité de conception, à ses conditions de gestion et à sa durabilité. Sur la période, l'ADU a participé à

cinq groupes qualité. La DDT ainsi que ses Architecte et Paysagiste Conseils sont également présents à ces instances.

En amont de ces groupes qualités, l'ADU assure un **échange préalable avec les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre** afin de partager les enjeux, les préoccupations des usagers, la définition du programme, les qualités du site, l'environnement de projets. Au stade de l'esquisse, l'ADU échange avec la maîtrise d'œuvre et formule des **recommandations**, partagées avec les autres acteurs du projet. Les recommandations sont remises sous la forme d'une note au maître d'ouvrage qui la fait suivre aux maîtres d'œuvre.

Dans le prolongement des groupes qualité, l'ADU continue d'assurer un suivi des opérations et formule des recommandations complémentaires en lien avec l'avancement des études de maîtrise d'œuvre.

En 2021, dans le cadre de cet accompagnement sur toute la durée des opérations, l'ADU a été sollicitée à plusieurs reprises sur les projets suivants :

▪ sur la Petite Hollande à Montbéliard :

- Construction de logements intermédiaires 12, rue Ravel (17 lgts – Néolia)
- Construction de logements en accession 12, rue Ravel (8 lgts – Néolia)
- Réhabilitation lourde des immeubles 2, rue Petit-Chinois (24 lgts - Habitat 25)
- Réhabilitation lourde des immeubles 1, rue Oehmichen (24 lgts - Habitat 25)
- Restructuration du 16 rue Debussy en résidence étudiante (35 lgts - Néolia)

- Résidentialisation de l'immeuble 1, rue Oehmichen (24 lgts – Habitat 25)
- Résidentialisation 2 à 10 rue Massenet et 10 à 16 rue Ravel (94 lgts- Néolia)
- Résidentialisation 7 et 9 à 17 rue Massenet (74 lgts - Néolia)

▪ sur les Gravières Evoironnes à Sochaux :

- Construction de logements en accession Plaine de la Savoureuse (12 lgts – IDÉHA / modification de programme – 15 prévus initialement)
- Résidentialisation des tours 2, 4, 6 rue des Gravières (96 lgts – IDÉHA)
- Aménagement espaces publics et de la trame verte des Evoironnes (Sochaux) :
 - > secteur Eurydice (Ville-Habitat 25) ;
 - > articulation espaces publics / résidentialisation IDÉHA (Ville-IDÉHA) ;
 - > préparation tranche 2 (Ville).

Le programme de reconstruction situé au 12 rue Ravel à la Petite Hollande a fait l'objet d'un **concours architectural sur esquisse** organisé par le bailleur Néolia. L'ADU a participé à l'analyse technique des propositions des quatre maîtres d'œuvre aux côtés de Néolia, des services de la ville et de l'urbaniste conseil de la ville.

Enfin, chaque année, **l'ADU met les plans guides des deux quartiers à jour** en fonction de l'avancement de la mise en œuvre du programme.



Renouvellement urbain des Gravières Evoironnes à Sochaux : assistance technique

Urbanisme conseil et assistance à la mise en œuvre opérationnelle du projet

En complément de l'assistance globale assurée dans le cadre des groupes « qualité », l'ADU assure un suivi spécifique du programme d'espaces publics et apporte une assistance technique à la ville de Sochaux. En 2021, cela s'est traduit par la tenue de plusieurs réunions avec les services de la ville et les partenaires du projet en fonction de thématiques spécifiques :

▪ Revues de projet et coordination générale :

- **02/02/2021** : revue de projet ANRU, appui à la préparation des supports et interventions concernant les Gravières Evoironnes ;
- **08/06/2021** : revue de projet locale : appui à la préparation des supports et interventions concernant les Gravières Evoironnes.

▪ Foncier :

- **22/09/2021** : réunion de travail ville / PMA / DDT relative à l'état foncier avant / après et impacts sur la valorisation foncière à renseigner dans la plateforme IODA le cas échéant.

▪ Finalisation tranche 1 et suivi opérationnel :

- **03/02/2021** : point DCE phase 1 : points techniques sur différents lots, notamment limites de prestations à définir dans le lot espaces verts, clause d'insertion à intégrer dans le DCE, planning opérationnel, consultation et travaux, points divers ;
- **12/03/2021** : point IDÉHA / ville relatif au secteur reconstructible ;
- **29/03/2021** : réunion de travail ville / Habitat 25 concernant le secteur Eurydice en vue d'autoriser à démarrer les travaux d'aménagement des futurs espaces publics sur l'emprise foncière du bailleur.

▪ Préparation phases 2 et 3 des aménagements des espaces publics :

- **18/05/2021** : réunion de travail avec la ville consacrée aux principes de conception en lien avec le référentiel ;

- **21/06/2021** : réunion de travail portant sur l'articulation avec le programme neuf d'IDÉHA ;
 - **29/09/2021** : point ville / maître d'œuvre concernant le partage des objectifs et les principes d'aménagement ;
 - Envoi régulier de références d'aménagements permettant d'intégrer les usages et la gestion ultérieure des espaces.
- #### ▪ Articulation avec le projet de THNS :
- **02/04/2021** : réunion de travail concernant le THNS et les liaisons cyclables ;
 - **27/05/2021** : réunion de travail portant sur la « nouvelle entrée » et sortie rue de Chênes.



Accompagnement des démarches de participation citoyenne

Dans le cadre de la mise en œuvre du NPNRU, l'ADU est également sollicitée pour accompagner la ville de Sochaux dans la conduite de ses actions de concertation avec différents publics.

Animation d'un stand projet urbain à la fête du sport

En 2021, cela s'est notamment traduit par l'organisation d'un atelier de concertation lors de la fête du sport à Sochaux le dimanche 12 septembre 2021.

Etant donné que le projet est entré en phase opérationnelle, l'ADU a proposé à la ville et ses partenaires de tenir un stand d'information et de concertation sur les « travaux ». La particularité de cette année était liée à la présence dans le même stand de plusieurs membres du Conseil Citoyen qui ont pu présenter leurs actions, de la cheffe de projet Cohésion Sociale de PMA et d'informations sur le tri des déchets et la collecte des encombrants.

En complément de ce volet d'informations, le stand a permis d'animer 3 ateliers :

- « Enfin les travaux » ;
- « Quand je jouerai ici, j'aimerais... » ;
- « Le porteur de paroles ».

Sur l'après midi, le stand a ainsi accueilli 178 visiteurs dont :

- 114 enfants ;
- 31 adolescents ;
- 33 adultes.

Appui à la communication

L'ADU a transmis une note, des photographies et des documents graphiques à la ville en vue de la réalisation d'un article dans le journal municipal. Dans le Sochaux + de l'hiver 2021, deux pages ont été consacrées à l'avancement des travaux.

Le 05 février, l'ADU a également été invitée à la présentation de la plateforme CoFonder mise en place par la ville en vue d'encourager les contributions citoyennes.

Le 22 mars, une réunion avec la directrice de la MJC et la ville a permis d'articuler un projet artistique de Yarnbombing avec le programme de renouvellement urbain. Ce projet porté par la MJC impliquera des citoyennes dont certaines sont issues du quartier des Gravières Evoironnes.

Le 21 septembre, l'ADU a participé au diagnostic en marchant organisé par PMA en lien avec la ville pour communiquer sur les enjeux du programme et

les croiser avec les besoins des habitants. La séance sur le terrain a été suivie par un bilan le 15 novembre auquel l'ADU a également apporté son expertise et des propositions intégrées dans le plan d'action sur la gestion urbaine de proximité du quartier de Sochaux.

Zoom sur ...

... l'atelier de concertation proposé à Sochaux, premier bilan

Sur l'atelier « Enfin les travaux... », l'objectif était de montrer l'avancement du programme y compris aux personnes extérieures au quartier et les faire réagir sur le changement (image, ambiance, vécu du chantier, ...). Des photos avant / après mises côte à côte et une colonne supplémentaire avec le texte « Quand je vois ces changements, je me dis que... » ont permis aux visiteurs de donner leur avis en annotant des post-it à coller sur le panneau, laissant apparaître une majorité de commentaires positifs. La démolition de tours des Evoironnes a recueilli de nombreux « J'aime » ! C'était l'occasion pour l'ADU d'échanger sur le programme de reconstruction et plusieurs adultes ont manifesté un intérêt pour l'acquisition des maisons mitoyennes qui seront situées en vitrine de la Plaine de la Savoureuse. « Je voudrais une maison ici ! ».

Les adolescents étaient, quant à eux, très intéressés par la création d'un nouveau parcours d'obstacles, d'un terrain multisports et d'un panneau de basket qui seront installés dans la plaine de la Savoureuse au printemps 2022. Cet équipement vient remplacer l'ancien polysports des Gravières qui leur manque beaucoup depuis son démontage. Un complément d'offre sera apporté par la création d'un parcours d'obstacles accessible aux adolescents et aux adultes.

Sur l'atelier « quand je jouerai ici, j'aimerais... », les plus jeunes étaient invités à se prononcer sur la nouvelle aire de jeux qui sera installée dans la trame verte dans le secteur des Evoironnes. Une centaine d'enfants âgés de 4 à 14 ans a voté pour différentes fonctions ludiques : se rafraîchir a fait l'unanimité quel que soit l'âge des enfants ! Arrivent ensuite glisser, grimper, escalader et se balancer. En général, les plus petits souhaitent pouvoir être en équilibre, se reposer, se suspendre, tourner et manipuler.

Sur l'atelier du « porteur de paroles », les parents d'enfants et les adultes aussi ont été consultés pour recueillir leurs avis sur la pratique du sport dans les aires de jeux. La possibilité de discuter avec d'autres parents, la qualité du cadre paysager, le confort et la sécurité sont apparus comme des points importants. Les parents se sentent bien si l'aire est sécurisée, propre, entretenue et qu'il n'y a pas de route à proximité. La présence d'arbres (ombre), de bancs à proximité voire de tables est importante pour le confort. Les aires doivent être facilement accessibles et adaptées à différents âges.

Réalisation d'une maquette 3D

Pour faciliter l'appréhension du programme de renouvellement urbain par le grand-public et suite à la concertation avec les membres du conseil Citoyen à l'été 2021, l'ADU a formalisé une maquette 3D du quartier dans son contexte. On y visualise les bâtiments à démolir, les programmes de reconstruction et les réaménagements d'espaces extérieurs qu'ils soient résidentiels ou publics.

Pour produire cette maquette, l'ADU a procédé au recollement de fichiers provenant des différents maîtres d'ouvrages et à la **modélisation en 3D des bâtiments du quartier et de son contexte urbain**. La particularité de cette maquette urbaine tient à l'importance de la trame verte qui structure l'ensemble du quartier et supporte de nombreuses fonctions (cadre de vie, jeux et espaces d'aménités, adaptation au changement climatique, gestion des eaux pluviales, ...).

La maquette sera mise à disposition de la ville et restituée sous la forme de vues pré-enregistrées. Elle

a d'ores et déjà servi de support de présentation lors d'un groupe qualité qui s'est tenu en décembre sur le programme de reconstruction porté par IDÉHA en vitrine de la plaine de la Savoureuse. L'ADU mettra également à disposition de la ville et des membres du conseil citoyen des mini-films permettant de naviguer en 3D dans le projet. La maquette sera mise à jour en fonction de l'avancement des projets.



Réaménagement des espaces extérieurs du quartier de Champerriet à Bavans

Le quartier de Champerriet à Bavans a fait l'objet de démolitions d'immeubles sans que des interventions de réaménagement des emprises libérées n'aient été entreprises depuis.

Plusieurs acteurs du quartier, dont la Commune, Habitat 25, PMA mais aussi le conseil citoyen, expriment aujourd'hui des projets ou intentions de projet sur le quartier. La mission de l'ADU est de faire émerger un projet d'ensemble pour le quartier, à partir d'une mise en cohérence dans le temps et l'espace, des différentes intentions exprimées. En 2020, l'ADU avait réalisé un diagnostic du site et fait émerger des premières intentions de projet.

En 2021, le travail s'est poursuivi avec l'organisation au mois de juin, dans le cadre du Contrat de Ville Unique et plus spécifiquement de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), d'un **diagnostic en marchant** en présence d'un collectif d'habitants. Ce travail a permis à nouveau de croiser les regards et de mettre en lumière les évolutions, les points faibles et les points forts du lieu, liés notamment à l'habitat et au cadre de vie du quartier dans une approche tant urbaine que sociale. Ce moment d'échange s'est poursuivi, en octobre 2021, par un temps de **co-construction d'un plan d'actions**.

Animation régionale du dispositif « Petites Villes de Demain »

Pour accompagner les collectivités lauréates du dispositif Petites Villes de Demain dans la définition et la mise en œuvre de leur programme de revitalisation, l'Etat a confié aux agences d'urbanisme de la région Bourgogne Franche-Comté, **l'organisation et l'animation de séminaires départementaux** en lien

étroit avec les DDT des départements concernés. Fondés sur des témoignages et retours d'expériences locaux, l'objectif de ces ateliers est d'initier la mise en réseau des acteurs locaux et le partage de bonnes pratiques.

L'ADU et l'Agence de Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) ont ainsi organisé un **webinaire le 28 juin à destination des lauréats du Doubs** intitulé « D'un projet de territoire à la redynamisation commerciale ».

Les **ateliers de la Haute-Saône et de l'Yonne** se sont tenus respectivement **le 17 septembre** à Port-sur-Saône en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) et **le 28 septembre** à Auxerre. A partir d'expériences locales, ils ont traité des leviers contre l'habitat dégradé et la vacance immobilière.

Les échanges de ces journées ont montré que les questions de la revitalisation commerciale et immobilière ne pouvaient être traitées de manière isolée.

Des liens forts existent entre les différentes politiques publiques, ainsi une vision stratégique d'ensemble à l'échelle du bassin et coordonnée avec les acteurs locaux est nécessaire dans ces démarches. Les témoignages de collectivités ont également permis de partager des actions innovantes et bonnes pratiques locales.



Programme de recherche « ECOPOLIS » : répliquabilité et sensibilisation au traitement de friches urbaines par phytomanagement

Le projet de Living Lab de Vieux-Charmont est un projet novateur qui s'inscrit dans le programme Territoire d'Innovation du Nord-Franche-Comté. Il vise à valoriser une friche industrielle en mettant en œuvre in situ des techniques de gestion de la pollution par les plantes. Appelée « **phytomanagement** », cette approche innovante et intégrative permet de gérer des sites et sols pollués avec deux objectifs : réhabiliter un sol contaminé et permettre de produire de la biomasse en tant que ressource à exploiter.

Dans le cadre du projet **ECOPOLIS** financé par l'Agence Nationale de la Recherche, un consortium piloté par le laboratoire Chrono-Environnement évaluera les performances du Living Lab sur plusieurs années. Différentes techniques seront étudiées soit pour éviter une diffusion de la pollution (phytostabilisation), soit pour contribuer partiellement à l'extraction des contaminants des sols (phytoextraction), soit

pour dégrader des contaminants par les plantes ou des micro-organismes (rhizo ou phytodégradation). Toutes ces techniques contribuent à améliorer la qualité des sols. Suite à la réalisation d'études de pollution très avancées et l'élaboration d'un plan de gestion, le site de Vieux-Charmont sera aménagé par PMA à partir du printemps 2022.

Au sein du consortium et dans le cadre du projet **ECOPOLIS**, l'ADU a pour mission :

- d'identifier d'autres sites propices au **phytomanagement** à l'échelle du Nord-Franche-Comté ;
- de **sensibiliser la société civile et les responsables politiques** à l'intérêt de cette méthode.

En 2021, l'ADU et l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort ont repéré grâce aux bases de données

BASOL et BASIAS et leurs connaissances du territoire **118 sites** répondant au seul critère de la pollution, critère essentiel pour envisager ces techniques de phytomanagement. Sur l'ensemble de ces sites, les agences ont structuré une **base de données relative notamment à la nature de la pollution, à la propriété, aux risques d'inondation ou de débordement de nappe**. Elles ont également saisi finement l'**occupation du sol** sur ces sites selon quatre champs, de manière à qualifier les surfaces phytocompatibles. Enfin, elles ont renseigné l'état des sites selon qu'ils soient en friche, partiellement en friche ou en activité. La structuration de cette base a donné lieu à la formalisation d'un **atlas de synthèse** classé par EPCI (PMA, CAGB, CC Sud Territoire, CC Vosges du Sud, CC Pays d'Héricourt) et par commune.

Début 2022, les agences partageront cette base avec les chercheurs pour opérer un premier tri sur les sites en friche ou partiellement en friche avec une surface suffisante pour la mise en place éventuelle de techniques de phytomanagement (minimum 1 ha). Cela permettra d'aboutir à la validation d'une sélection de quelques sites (10 à 15) sur lesquels les investigations seront poussées plus loin dans le cadre du programme de recherche ECOPOLIS.

Pour ce qui concerne le **volet sensibilisation**, l'ADU est intervenue avec quatre étudiants et un chercheur de l'Université de Bourgogne Franche-Comté dans une **classe de 6ème du collège Jouffroy d'Abbans** à

Sochaux, ville limitrophe de Vieux-Charmont. Quatre ateliers ont permis de sensibiliser les jeunes aux polluants visibles et invisibles et de comprendre les mécanismes d'extraction par les plantes ainsi que le rôle des racines et de l'évapotranspiration. L'ADU a également présenté le projet au **club Projet Urbain et Paysage de la FNAU** qui comptait une trentaine d'urbanistes, architectes ou paysagistes de diverses agences de France. Enfin, l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) a sollicité l'ADU pour une intervention lors de sa **matinale** du 16 décembre. La séance-débat visait à échanger sur les **moyens de composer avec les dynamiques naturelles en milieu urbanisé**. L'ADU y a présenté succinctement le projet de Living Lab de Vieux-Charmont et son inscription dans les démarches territoriales (innovation, essaimage, sensibilisation).



Projet de parc d'activités des Hauts de Mathay : orientations d'aménagement



Pays de Montbéliard Agglomération a confié à l'ADU la réalisation d'une étude d'opportunité quant à création de la zone d'activités des Hauts de Mathay, qui s'est achevée en 2021. Ce site représente en effet un potentiel foncier intéressant comme levier de développement économique stratégique pour l'agglomération. Le **diagnostic**, portant sur un périmètre restreint et moins exposé aux contraintes archéologiques, s'est notamment attaché à analyser les complémentarités de ce secteur avec les espaces PSA Sud et Technoland 2. Ainsi, au regard des autres contraintes du site et de ses atouts, l'ADU a partagé des **intentions de projet** qui ont conduit à la définition d'orientations d'aménagement.

Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs de la Ville Durable »

Dans le cadre du quatrième programme d'investissements d'avenir et du plan de relance, l'Etat a initié cet AMI visant à créer un réseau national de démonstrateurs à l'échelle d'îlots ou de quartiers, destiné à accélérer l'inclusion des objectifs de transition écologique dans les projets d'aménagement.

Localement, deux candidatures soutenues par PMA ont été portées par la commune de **Badevel pour un projet de « living lab H2-Bois »** et par la commune de **Valentigney pour la reconversion de la friche**

industrielle des Rives du Doubs.

Au deuxième semestre, l'ADU a apporté son appui pour formaliser certains éléments de réponse à l'AMI « Démonstrateurs de la Ville Durable » concernant notamment l'**expression du contexte général** et la **présentation de ces deux opérations d'aménagement**.

Les dossiers de candidature de chacun des deux projets ont été déposés le 5 décembre 2021.

Missions d'assistance-conseil en aménagement

Dans le cadre des missions permanentes d'accompagnement de ses membres, l'ADU est intervenue pour apporter des éclairages ponctuels sur les potentialités de développement ou d'aménagement de sites :

- Sous la forme d'esquisses, une évaluation rapide des capacités de développement du centre a été conduite pour la commune de **Bourguignon** en articulant différents éléments de programme potentiels (logements, équipements, services, espaces publics, ...) dans une vision cohérente du court au long terme.
- Un scénario d'aménagement visant la requalification et la consolidation des fonctionnalités urbaines du **centre ville de Valentigney** a été construit pour amorcer le débat au sein de la collectivité et cibler sa veille foncière.

- A **Valentigney** également, des propositions pour la reconversion de la **friche Peugeot-Japy** ont été formulées et partagées avec PMA.
- Concernant **Vieux-Charmont**, suite au décès d'un cycliste percuté par un véhicule sur son trajet domicile – travail qui a touché personnellement une salariée de l'ADU, une réflexion collective a été conduite par l'ensemble de l'équipe d'études concernant l'amélioration de la sécurité et de la qualité des espaces urbains de la **rue de Brognard**. Le diagnostic et les *scenarii* d'aménagement issus de ce travail ont été restitués à la Ville et aux services du Département du Doubs et de PMA.

Conseil architectural

Plusieurs interventions ont été conduites en 2021 :

- l'établissement d'un **cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères** à l'appui du lancement d'un concours d'architecture par le département du Doubs pour la **construction d'un gymnase** à Blamont, afin de l'inscrire en cohérence avec les orientations de projet établies pour l'aménagement du terrain dit « Mignerey » en centre-bourg. L'ADU a ensuite procédé à l'analyse technique des offres et participé au jury.

- des recommandations pour la mise en œuvre d'un **belvédère à Valentigney**,
- des préconisations sur l'articulation entre le « **plan arbre** » de la ville de Montbéliard et la prise en compte du patrimoine bâti historique, afin d'améliorer ponctuellement la mise en valeur d'un site.

5 L'ANIMATION TERRITORIALE

Coopérer et alimenter le débat local

Stratégie Régionale de la Connaissance en Bourgogne Franche-Comté

La stratégie régionale de la connaissance est une convention passée entre l'État, la Région et l'INSEE. Elle a pour but de structurer la production de la connaissance à l'échelle régionale.

Le Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région (ROCER) s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Régionale de la Connaissance (SRC).

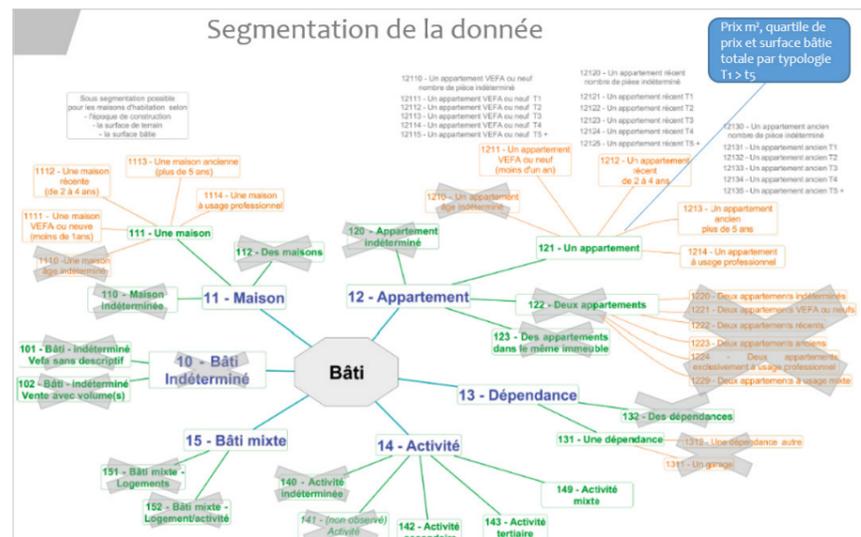
L'année a été marquée par plusieurs réunions du ROCER. Ces rencontres sont l'occasion pour les membres d'échanger autour de leurs pratiques, de leurs publications et de l'actualité des données. Trois groupes de travail du ROCER ont ainsi avancé sur leurs travaux respectifs.

Le groupe Occupation des sols avait permis ces dernières années de lancer une commande d'OCS GE (Occupation du sol à grande échelle) réalisée par l'IGN, afin d'observer la couverture et l'usage du sol de la région sur les périodes 2010-2011 et 2017-2018. Cette année, l'ADU a participé à la vérification de la

donnée sur le territoire de PMA pour le millésime 2017 qui est l'année de référence de cette OCS GE. Les erreurs remontées à l'IGN permettront de créer une couche de référence en correction, avant que l'IGN ne travaille sur le millésime antérieur.

L'ADU s'est particulièrement impliquée dans le groupe Données sur les Valeurs Foncières, travaillant de manière conjointe avec les autres agences d'urbanisme de la région, l'EPF et la Région pour établir des pratiques communes d'utilisation de la donnée DV3F, diffusée annuellement par le CEREMA. En 2021, cinq réunions, dont trois en sous-groupe, ont été organisées afin d'expérimenter différentes extractions de la donnée.

Le groupe Zéro Artificialisation Nette s'inscrit dans la continuité de l'approbation en septembre 2020 du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité Territoires). L'ADU a contribué à la définition de la notion de ZAN.



Commission régionale écoquartiers de Bourgogne Franche-Comté

L'ADU a participé à une commission régionale écoquartiers le 27 octobre 2021 à Dijon. Deux quartiers ont été présentés en phase 2 : le quartier du Banlay à Nevers et le quartier des Pommerets à Longvic près de Dijon. Après la présentation par les porteurs de projets, l'intervention de l'expert coordonnateur et les débats avec les membres de la commission, celle-ci se prononce sur l'opportunité de valider l'étape et formule des conseils pour faire progresser la démarche. Pour le quartier du Banlay, la commission a notamment salué :

- un quartier retenu à l'appel à projet « quartiers fertiles » : jardins écoles, jardins partagés, phytomanagement ;
- un projet de transformation d'une route départementale en boulevard urbain avec réemploi de matériaux de démolition pour boucher une trémie de voirie (remise à niveau).

La connaissance de ces projets permet à l'ADU d'apporter une expertise complémentaire lors de la préparation et de la mise en œuvre de projets de quartiers au sein de son propre territoire d'intervention.

- une démarche de concertation exemplaire avec de la co-construction et une implication des jeunes ;



LE BANLAY DE DEMAIN AVEC LES FUTURES CONSTRUCTIONS (EN VERT) ET LES NOUVEAUX ESPACES VERTS © SLG Paysage (2021)

Comités locaux de cohésion territoriale

L'ADU fait partie du collège des structures intervenant dans le champ de l'ingénierie territoriale des deux CLCT du Doubs et de Haute-Saône.

Une réunion du CLCT du Doubs s'est tenue le 22 novembre au cours de laquelle un point sur l'avancement des dispositifs de l'ANCT dans le

département a été fait, notamment concernant les CRTE et le programme PVD. Un travail de recensement de l'offre d'ingénierie à disposition des territoires a également été présenté à cette occasion : l'ADU y a exposé ses champs d'intervention.

Observatoire Départemental de la Consommation de l'Espace du Doubs

L'Observatoire Départemental de la Consommation de l'Espace s'est réuni cinq fois en 2021 afin d'échanger et de partager les ressources disponibles, les expériences des territoires et des éléments méthodologiques. A titre d'exemple, a été présenté un référentiel particulièrement intéressant d'opérations alliant qualité et densité en milieu rural, commandité par les DDT du Doubs, de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or.

Cette année a vu la création de quatre sous-groupes

de travail dédiés aux opérations urbaines de qualité, aux friches anthropiques, aux friches agricoles et au site internet de l'observatoire. L'ADU a choisi de s'impliquer particulièrement dans les **travaux sur les friches agricoles**, en lien avec sa mission de recensement des fonciers propices à l'installation d'activités de diversification agricole.

L'ADU a par ailleurs pu présenter sa **méthode de mesure de la consommation d'espace** mise en œuvre pour l'élaboration du SCoT du Pays de Montbéliard.

Réseau professionnel de la FNAU

Les clubs et groupes de travail thématiques de la FNAU jouent un rôle important dans la mise en réseau des 50 agences d'urbanisme françaises. Ils favorisent l'échange des pratiques et d'expériences et le développement d'une expertise commune. En 2021, l'ADU a participé :

- aux travaux de **sept clubs thématiques** « Energie », « Environnement », « Information-Documentation », « Habitat », « Planification-Réglementation », « Projet urbain et paysage », « Mobilités », à un groupe de travail relatif à la santé, ainsi qu'à une commission GIRO ;
- à **une réunion interclub** « Urbanisme commercial - Eco-FNAU » ;
- à un **séminaire d'échange FNAU-GRDF** ;
- à des temps de présentations respectivement consacrés aux **toiles de l'action sociale et sanitaire** par l'agence d'urbanisme de Dunkerque et à l'**outil Fluidity** et à la société Entropy (sur l'analyse de données de mobilités) par l'agence d'urbanisme d'Amiens.

En lien avec ses propres travaux visant la revitalisation des centres, l'ADU s'implique dans la réalisation d'un **atlas des centralités**, pour lequel elle a notamment participé à un « **workshop** » sur deux journées. A sa suite, de premiers éléments de diagnostic ont été diffusés permettant de dresser une typologie de communes exerçant des fonctions de centralité, présentés sous forme de poster.

La **42ème rencontre nationale des agences d'urbanisme**, organisée par la FNAU, a par ailleurs été accueillie à Dunkerque en décembre 2021 sur la thématique « **Co-habitons** ». L'ADU a contribué au numéro préparatoire de *Traits d'Agences*, avec :

- une brève présentant la publication de l'ADU sur l'intégration de la vulnérabilité énergétique dans la politique de transition du Pays de Montbéliard ;
- un article consacré à l'utilisation des démarches sociotopes pour analyser les usages des espaces publics.



Partenariats locaux

Afin de s'inscrire dans un réseau d'ingénierie efficient et mutualisé au service des collectivités, l'ADU s'efforce d'instaurer des pratiques de travail collaboratives avec d'autres structures. Souvent développées et expérimentées à l'occasion d'une mission spécifique, ces pratiques doivent pouvoir être pérennisées dans un objectif de mutualisation et de reconnaissance des capacités collectives de travail des acteurs locaux. Dans des registres différents, il en est déjà ainsi avec Trajectoire Ressources, Réseau

de Transport d'Electricité, ou l'Université de Franche-Comté. L'ADU s'inscrit durablement dans cette logique collaborative.

Idéha et l'ADU se sont également rapprochés pour formaliser dans une convention leurs **pratiques de travail communes** et rendre davantage lisible la **complémentarité possible de leurs interventions au service du déploiement de projets**.

Accompagnement de projets d'étudiants

Pour accompagner le projet ECOPOLIS, l'ADU a encadré un projet tuteuré développé par **quatre étudiants du Master « Gestion durable de l'environnement » à l'UFR STGI**, de l'Université de Franche-Comté Belfort – Montbéliard :

- Création d'un outil d'aide à la décision ;
- Recherche d'un mode de traitement automatisé de l'occupation du sol ;
- Communication avec le jeune public.

Trois étudiants ont par ailleurs été accueillis pour des stages de moyenne et longue durées :

- Clara Berger du Master « Ville et environnements urbains » porté par l'École urbaine de Lyon et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, parcours « Recycler les héritages urbains : patrimoines,

environnements, mémoires » ;

- Hippolyté Chaubert en Master « Affaires publiques » (Sciences Po Lyon) et Master « Programmation conception urbaine et conduite de projets urbains » (Institut d'Urbanisme de Lyon) ;
- Miguel Lopez du DUT Carrières Sociales option Gestion Urbaine, de l'Université de Franche-Comté.

Communication externe

Newsletter

ADU'g présente les publications, les travaux et les événements marquants qui jalonnent la vie de la structure.

En 2021, l'Agence a publié **huit éditions de ce support d'information**, à travers 77 articles qui s'adressent

principalement aux membres, institutionnels, ou professionnels, et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux activités de l'agence. A ce jour, nous comptons **750 abonnés**.

Kiosque biannuel

De façon complémentaire, l'Agence a proposé en 2021 **deux éditions de sa lettre semestrielle destinée à récapituler ses activités**. Dénommée « Kiosque », elle y recense ses publications, mini-films, interviews, rendus d'évènement, ainsi que les dernières nouveautés disponibles au centre de documentation.



Réseaux sociaux

L'Agence est présente sur les réseaux sociaux, notamment via un compte Twitter et une page Facebook.

Concernant **Twitter**, avec **14 nouveaux abonnés** en 2021, ce sont aujourd'hui **542 personnes** qui suivent notre fil d'actualité.

Réactivée en 2020, avec **43 nouveaux abonnés** enregistrés en 2021, la page **Facebook** de l'ADU compte désormais **145 abonnés**.

Les publications qui ont remporté le plus de succès en

2021 concernent l'offre d'emploi de l'ADU pour un-e chargé-e d'études (97 vues), l'article de France Inter « une nouvelle réglementation environnementale dans la construction » (50 vues), le post de Philippe Gautier portant sur la poursuite de la réhabilitation du quartier Pézole à Valentigney (47 vues), l'article de Batiweb sur le plan de relance de la reconversion des friches (36 vues) et la publication de l'ADU « Nord Franche-Comté : future capitale de l'hydrogène ? » (36 vues).

Diffusion d'expériences, organisation d'événements

Les différents aléas liés à la traversée de la crise sanitaire ont perturbé les possibilités d'organisation d'événements tout particulièrement dans des configurations présentiels.

Organisation de la Journée Portes Ouvertes

Le principal temps fort proposé par l'ADU aura donc été celui d'une **journée Portes Ouvertes** dans ses locaux, **organisée le 10 septembre** après plusieurs reports de dates depuis 2020 en raison des contraintes liées à la gestion de la crise sanitaire.

L'objectif initial consistait à organiser un temps fort dès le lendemain des élections municipales de 2020, afin d'offrir l'occasion aux élus de faire connaissance avec l'Agence et l'ensemble de l'équipe des salariés et de permettre plus globalement aux partenaires locaux de (re)découvrir les services et prestations de l'association.

L'ADU a accueilli au cours de cette journée **une cinquantaine de participants** - élus, techniciens, ou partenaires - qui ont pu découvrir les différents métiers et savoir-faire de l'équipe grâce à un parcours organisé autour de **sept stands thématiques** : observatoire,

centre de ressources, salle de projection du film de présentation conçu par les salariés, concertation, projet urbain, études thématiques, planification et documents d'urbanisme règlementaire ainsi que d'un atelier participatif animé par Pirouette Cacahuète.



Publications

Dans l'objectif de valoriser les travaux menés par l'ADU, de partager les données, analyses ou études sur lesquelles elle a été mobilisée et d'enrichir ses productions du fruit des échanges partenariaux, plusieurs publications ont été diffusées en 2021.

Focus



Focus n°13 : Programme de renouvellement urbain : un an après la mise en oeuvre, où en est-on ?

Parallèlement à la revue de projet annuelle réunissant l'ensemble des partenaires du NPNRU du Pays de Montbéliard, l'ADU a proposé ce numéro de « Focus » pour dresser notamment un état d'avancement du programme dans chacun des deux quartiers concernés, et de la mise en œuvre de la concertation qui a été fortement pénalisée par la crise sanitaire.



Focus n°14 : Nord Franche-Comté, future capitale de l'hydrogène ?

Dans la poursuite de ses travaux sur la transition énergétique, l'ADU a participé au forum « Hydrogen Business for Climate » organisé à Belfort les 13 et 14 janvier.

L'occasion de rappeler, à travers ce « Focus » n°14, que le Nord-Franche-Comté dispose d'un écosystème hydrogène d'envergure internationale propre à faire de lui une référence mondiale en la matière.



Focus n°15 : Impacts territoriaux du télétravail dans le Pays de Montbéliard - Repères

Par rapport à ses voisins européens, la France se caractérise encore aujourd'hui par une sous-pratique du télétravail. Mais les plans de massification du recours au télétravail par certaines grandes entreprises et, plus récemment, les mesures liées à la crise sanitaire ont accéléré sa pratique dans tous les territoires. C'est dans ce contexte que l'ADU souhaite analyser, à moyen terme, les incidences possibles d'une généralisation du télétravail sur l'organisation et le fonctionnement du territoire.

La première phase de l'étude avait pour objectif de dresser un profil du territoire. Ce numéro de « Focus » vise à partager les principaux repères issus d'enquêtes réalisées au niveau national, et permettant d'estimer le recours au télétravail par les salariés, avant et pendant la crise sanitaire.

Chiffres



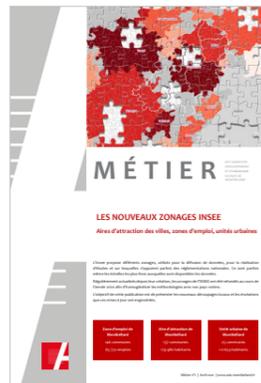
Chiffres n°8 : Résultats du recensement 2018 Les populations légales au 1er janvier 2021

Cette publication présente les nouvelles populations légales, issues du recensement de la population de 2018, des communes du Pays de Montbéliard ainsi qu'à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Les principaux phénomènes suivants pouvaient être mis en exergue :

- Après une relative stabilité entre 2008 et 2013, le pôle métropolitain Nord Franche-Comté enregistre une perte démographique sur les 5 dernières années (2013-2018).
- Pays de Montbéliard Agglomération est la seule intercommunalité du pôle à enregistrer une perte démographique continue sur la période 2008-2018.
- Sur PMA, la baisse démographique touche plus de communes sur la période 2013-2018 que sur 2008-2013.

Métiers



Métier n°1 : Les nouveaux zonages INSEE - Aires d'attraction des villes, zones d'emploi, unités urbaines

L'INSEE propose différents zonages, utilisés pour la diffusion de données, pour la réalisation d'études et sur lesquelles s'appuient parfois des réglementations nationales. Ce sont parfois même les échelles les plus fines auxquelles sont disponibles les données.

Régulièrement actualisés depuis leur création, les zonages de l'INSEE ont été refondés au cours de l'année 2020 afin d'homogénéiser les méthodologies avec nos pays voisins.

L'objectif de cette publication est de présenter les nouveaux découpages locaux et les évolutions que ces mises à jour ont engendrées.



Métier n°2 : Incidences de la loi « Climat et Résilience » sur les documents d'urbanisme

Aux termes de la loi « Climat et Résilience » adoptée le 22 août 2021, la lutte contre l'artificialisation des sols et l'absence d'artificialisation nette à terme sont désormais inscrits au titre des objectifs de l'action des collectivités en matière d'urbanisme.

L'un des moyens proposés par la loi pour s'inscrire dans cette trajectoire concerne son intégration progressive dans les documents de planification et d'urbanisme, via des mises en compatibilité successives des SRADDET, des SCoT et enfin des PLU(i) et cartes communales d'ici 2027.

Par ailleurs, certaines dispositions de la loi s'appliquent dès aujourd'hui et concernent tous les documents d'urbanisme.

Cette publication a donc vocation à partager une première information sur ces nouvelles mesures.

Actualités juridiques



L'ADU suit de façon permanente les évolutions législatives et réglementaires ainsi que les interprétations jurisprudentielles nécessaires à la conduite de ses missions d'urbanisme réglementaire et d'aménagement.

Dans le cadre des informations régulières communiquées à ses adhérents, l'ADU leur propose désormais de partager cette veille exercée sur différentes thématiques (urbanisme, habitat, environnement, énergie, mobilités, commerce, ...) liées à ses domaines d'intervention, par le biais d'un bulletin quadrimestriel d'actualités juridiques.

Les deux premiers numéros ont donc été diffusés au cours de l'année 2021.

Synthèse de temps de débat



Le 14 décembre 2021, l'ADU a présenté à ses partenaires la mise à jour de l'Atlas des Quartiers Prioritaires en Politique de la Ville (QPV).

Près de 30 personnes ont participé aux échanges lors des 3 séances proposées, qu'ils soient élus, techniciens, représentants de l'Etat, bailleurs ou impliqués dans le milieu associatif des quartiers.

Après un rappel sur la façon dont est construit l'Atlas, la présentation a fait ressortir les principaux éléments et évolutions visibles sur les quartiers. Cela a suscité un intérêt particulier pour les participants, qu'ils aient ou non un quartier prioritaire sur leur territoire, et a ouvert de nombreuses discussions entre les acteurs présents. Cette synthèse présente les principaux points d'échange abordés lors de ces séances.

Mini film

Place Game : comment faire émerger des propositions sur les espaces publics avec les habitants

En novembre 2020, l'ADU est intervenue dans un projet de formation à distance porté par l'Agence d'Urbanisme de la Sambre (Maubeuge).

Il s'agissait de contribuer à la réalisation d'un MOOC (« Massive Open Online Course »), outil de formation en ligne, sur l'utilisation de la méthode des sociotopes. Cet outil devrait être très prochainement disponible.

La contribution de l'ADU a consisté en la **réalisation d'un mini-film exposant la méthode des sociotopes et l'outil du « Place Game® »** qui permettent de se questionner sur la notion de qualité des espaces et des aménagements comme facteur de « bien vivre » tout en prenant en compte l'utilisateur dans les projets.

Le mini-film revient sur une formation-action organisée par l'ADU en 2012, avec Pays de Montbéliard Agglomération et faisant intervenir Jean-Pierre Ferrand, le spécialiste français des sociotopes.

Elle s'adressait aux techniciens communaux, intercommunaux et aux bailleurs sociaux. Après cette formation, l'ADU a récemment réutilisé sur la ville d'Etupes l'outil du « Place Game » qui découle de cette méthode pour co-construire le projet de développement du centre avec les habitants. En effet, cet outil permet de partager la perception des usages actuels sur les espaces publics et de formuler des pistes d'amélioration pour pallier les dysfonctionnements.

Lors de la séance de clôture du projet INTERREG TVBuONAIR, l'agence de Maubeuge a passé en revue chaque outil que les agences ont développé, incluant la démarche des sociotopes. Cette formation permet notamment de donner une visibilité nationale aux travaux de l'ADU.

Suite à ces échanges, le mini film produit par l'ADU a été diffusé début 2021.

Site internet

Le site internet de l'ADU s'est enrichi tout le long de l'année de ses dernières publications et productions audiovisuelles.

En 2021, 5 618 utilisateurs uniques ont ouvert 6 616 sessions¹ et ont consulté 15 004 pages. Ainsi par rapport à 2020, **la fréquentation de notre site internet reste stable.**

Nos **mini-films** ont été vu 647 fois par 385 spectateurs uniques. On observe une **forte baisse du nombre de vues** par rapport à 2020. Celle-ci s'explique à la fois par le fait qu'aucune nouvelle production n'a été créée en 2021 et par la sortie du film de présentation de l'ADU, « L'ADU peut changer votre vi(II)e », en 2020 qui avait attiré de nombreux spectateurs. Ainsi, le podium 2021 est composé par l'annonce de recrutement « L'ADU recrute un.e chargé.e d'études urbanisme et planification » (161 vues), « L'ADU peut changer votre vi(II)e » (144 vues) et « Place Game : comment faire émerger des propositions sur les espaces publics avec les habitants » (40 vues).

¹ On appelle session la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site de l'ADU.

Les applications présentes sur notre **portail cartographique** ont été consultées 2 540 fois soit une légère **hausse de 4%** par rapport à 2020. L'application « best-seller » de l'ADU reste « Les documents d'urbanisme du SCoT Nord Doubs » avec 1 433 consultations. Viennent loin derrière « L'industrie dans le Nord du Doubs entre patrimoine et innovation » et « Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville » avec respectivement 234 et 133 consultations.

Par ailleurs, en 2021, l'application du portail cartographique dédiée au zonage des documents d'urbanisme a fait l'objet d'une mise à jour annuelle. Elle inclut ainsi les documents d'urbanisme approuvés avant le 1er juillet 2021.

Enfin, l'ADU a décidé de procéder à la **refonte complète de son site internet**. Un prestataire a été sélectionné à la fin de l'année 2021 dans l'objectif d'une mise en ligne du nouveau site internet au cours du premier semestre 2022.

Plateforme de veille sur les appels à projets

Depuis 2016, l'ADU a mis en place une plateforme de veille spécialisée afin de recueillir et d'analyser les appels susceptibles d'intéresser ses partenaires.

Cinq propositions d'appels à projets ont fait l'objet d'une diffusion ciblée auprès de nos partenaires en 2021 :

- Appel à projets « Recyclage du foncier des friches en Bourgogne Franche-Comté », lancé par la Préfecture Région Bourgogne-Franche-Comté (janvier 2021),
- Appel à projets « Plan de Paysage », lancé par la Ministère de la Transition écologique (mars 2021),
- Appel à Manifestation d'Intérêt pour la « création de 500 projets d'habitat inclusif

(pour personnes âgées ou en situation de handicap) au cœur des petites villes d'ici à 2026 » lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales (octobre 2021),

- Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « Engagés pour la qualité du logement de demain » lancé par le Ministère de la Culture et du Logement (octobre 2021),
- Appel à Manifestation d'Intérêt « Quartier Energie Carbone » lancé par le Ministère de la Transition écologique, l'ADEME et Efficacity, pour accompagner les porteurs de projet d'EcoQuartiers sur le volet de la performance énergie-carbone (novembre 2021).

Centre de documentation

Revue de presse spécialisée

Depuis novembre 2016, l'agence a mis en place une revue de presse spécialisée grâce à une veille permanente et une sélection d'articles en lien avec les domaines d'activités de la structure. Elle permet d'accéder à des articles concernant l'actualité des territoires d'intervention de l'Agence mais également à une presse nationale pour suivre au plus près,

l'actualité en matière d'aménagement et d'urbanisme.

191 articles ont ainsi été relayés en 2021 sur notre site internet.

Cette revue de presse est **diffusée sur abonnement** et reste accessible sur notre site internet.

Gestion documentaire

Le fonds documentaire pluridisciplinaire de l'agence met à disposition des salariés, des adhérents, des partenaires, professionnels et étudiants, des ouvrages, revues spécialisées, ainsi que des publications dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, du tourisme, de l'environnement, de l'histoire et de la géographie locales, de l'habitat, de la planification, des projets urbains, des villes et des territoires, de la concertation, du transport et de la mobilité, de la société, de l'économie, de la politique de la ville, des statistiques, et du droit public.

Ce **fonds documentaire est accessible en ligne** via un portail sur notre site internet.

Quinze acquisitions ont été faites en 2021. L'ADU s'est en outre abonnée à un nouveau périodique : [Actu Environnement](#).

Par ailleurs, l'agence est présente sur le portail documentaire national des agences d'urbanisme « Scoopit » qui permet d'accéder aux études récentes de tout le réseau des agences en France.

Photothèque

L'ADU dispose d'un outil photothèque dans lequel sont capitalisées les différentes campagnes photos réalisées au gré des déplacements et des visites de terrain. Ce fonds contient **environ 7 000 photos** classées selon une arborescence qui s'est développée au cours de l'année 2021 : urbanisme, événements professionnels, patrimoine, éducation-formation,

santé-social, tourisme, économie, habitat, transport-mobilité, illustrations.

En 2021, l'Agence a restructuré le plan de classement de la photothèque et réorganisé l'ensemble du fonds iconographique en vue de le rendre accessible via notre nouveau site internet en 2022.



6 Activités contractualisées

En juin 2016, l'assemblée générale a débattu des orientations triennales de l'association dans l'objectif d'équilibrer un budget déficitaire et faire face à l'absence de fonds propres. Elle a autorisé l'ADU à diversifier ses ressources financières par des prestations de services contractuelles relevant de contrats dits « in house » avec ses membres ou de réponses à appels d'offres.

Depuis 2016, une partie de l'activité de l'Agence est ainsi consacrée à la réalisation de contrats pour ses membres. Ceux-ci mobilisent les compétences de l'association dans les champs d'activités de l'urbanisme réglementaire et du projet d'aménagement.

Les contrats en urbanisme réglementaire

En 2021, l'ADU a été engagée auprès de **dix communes** pour conduire des procédures d'urbanisme réglementaire :

- six procédures concernent des modifications de PLU pour Audincourt, Bavans, Etupes, Hérimoncourt, Seloncourt, Valentigney ;
- deux autres procédures concernent des révisions allégées de PLU pour Mathay et Seloncourt ;
- deux autres concernent l'élaboration ou la révision de PLU. La révision du PLU de Blamont et l'élaboration du PLU de Colombier-Fontaine se sont ainsi poursuivies ;
- la révision de la carte communale de Noirefontaine a été finalisée pour permettre son approbation le 02 février 2022.

Par ailleurs, l'ADU a terminé une mission pour la ville de Bavans visant à dresser le bilan de la mise en œuvre de son PLU approuvé en 2011.

Enfin des contrats ont été conclus dès 2021 :

- avec les communes d'Etrappe et de Faimbe (situées dans la communauté de communes des Deux Vallées Vertes) pour engager dès 2022 les élaborations de leurs cartes communales respectives ;
- avec la commune de Pont-de-Roide-Vermondans, pour engager concomitamment en 2022 une mise en compatibilité du document d'urbanisme avec une déclaration de projet et la révision générale du PLU.

Les contrats en projets d'aménagement

L'intervention de l'ADU sur des missions d'aménagement s'est exercée au travers de **sept contrats actifs** concernant :

- les communes de Feschés-le-Châtel, de Pont-de-Roide-Vermondans et la communauté de communes Rahin-et-Chérimont pour la définition respective de leurs stratégies de revitalisation de centres, dans le cadre de l'initialisation du programme « Petites Villes de Demain » sur ces territoires ;
- la commune d'Etupes pour une mission d'urbanisme conseil faisant suite à l'élaboration de son projet urbain de cœur de ville, ainsi que la SEDIA pour formaliser les esquisses d'aménagement en appui d'une étude de faisabilité relative à la reconversion de la friche dite « Vauthier » ;
- la commune d'Exincourt, pour la réalisation d'une étude de programmation urbaine sur le site Air Liquide ;

- et la commune de Montbéliard pour la production du « temps 0 » du tableau de bord de suivi du programme « Action Cœur de Ville ».

Un contrat a également été signé pour l'élaboration d'un projet de développement du village de Geney à conduire en 2022.

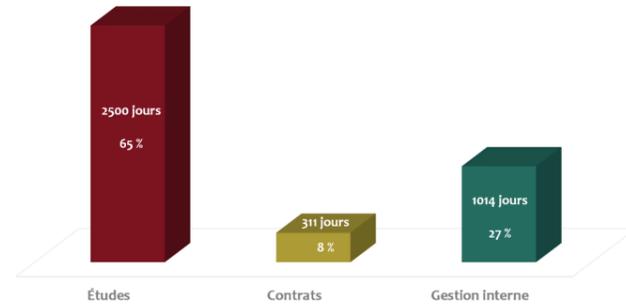
Les réponses à appels d'offres

En 2020, l'ADU avait emporté son premier appel d'offre concernant l'accompagnement de la **communauté de communes du Pays de Villersexel** afin de lancer une consultation pour l'élaboration d'un PLU intercommunal. Cette mission s'est achevée en 2021 avec le choix d'un maître d'œuvre.

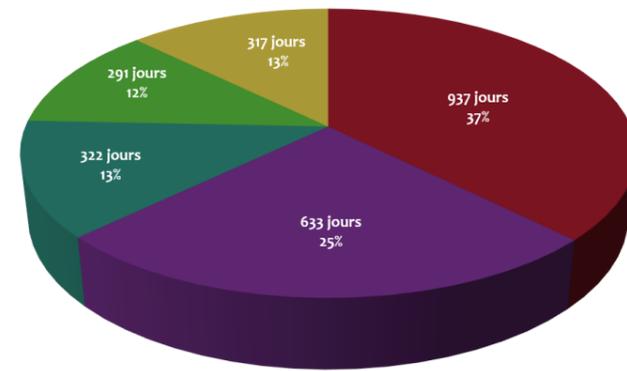
Compte tenu du nombre de contrats sur lesquels elle était déjà engagée, **l'ADU n'a répondu à aucun nouvel appel d'offre au cours de l'année 2021.**

Temps passés

Répartition des temps de travail de la structure (3 825 jours)

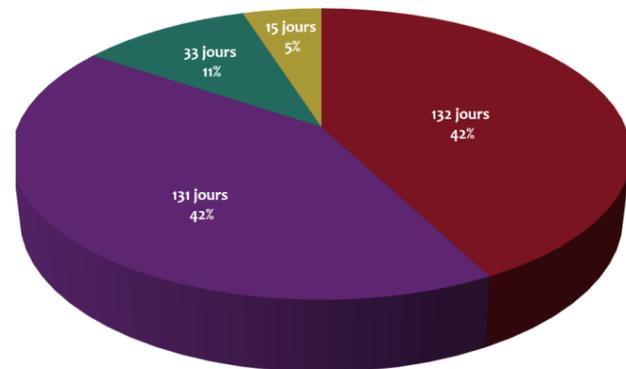


Temps passés par axe du programme de travail (2 500 jours)



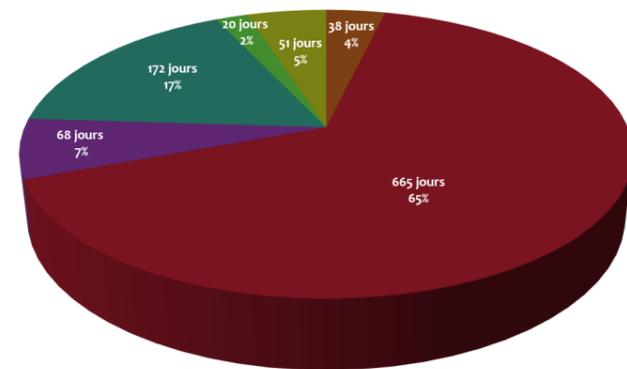
- 1. Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'oeuvre
- 2. Mettre en oeuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres
- 3. Faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents
- 4. Améliorer la qualité environnementale urbaine et paysagère, et oeuvrer au déploiement de programmes de renouvellement
- 5. Coopérer et alimenter le débat local

Temps passés sur les missions contractuelles (311 jours)



- In House Urbanisme réglementaire
- In House Projets d'Aménagement
- Prestations de services spécifiques
- Appels d'offres

Temps passés sur la gestion interne (1 014 jours)



- Formations
- Gestion administrative (comptabilité, RH, réunions équipe, secrétariat général)
- Gestion informatique
- Relations partenariales et instances ADU
- Gestion des activités contractuelles
- Veille et consultation documentaire

Liste des livrables 2021

Axe 1 : Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'oeuvre

Nom publication	Date	Type
Chiffres n° 8 - Résultat du recensement 2018, les populations légales au 1 ^{er} janvier 2021	Février 2021	Publication
Métier n° 1 - Les nouveaux zonages INSEE - Aires d'attraction des villes, zones urbaines	Avril 2021	Publication
Focus n° 15 - Impacts territoriaux du télétravail dans le Pays de Montbéliard - Repères	Juin 2021	Publication
Dorsale Rhin-Rhône Bourgogne-Franche-Comté	Juin 2021	Etude
Observatoire départemental de l'habitat - 5 portraits territoriaux	Septembre 2021	Etude
6 portraits intercommunaux et 72 portraits communaux du Pays de Montbéliard - Edition 2021	Octobre 2021	Publication
Observatoire départemental de l'habitat du Doubs : évolution des demandes et attributions de logements sociaux dans le département du Doubs - Note de conjoncture n° 28	Octobre 2021	Etude
Observatoire de la démographie médicale - Suivi des médecins généralistes et spécialistes, déclinaisons par EPCI et Pôle Métropolitain	Novembre 2021	Etude
Etats généraux de la santé - 2 panneaux d'exposition	Novembre 2021	Support de communication

Axe 2 : Mettre en oeuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres

Nom publication	Date	Type
Déclaration de projet d'intérêt général emportant la mise en compatibilité des dispositions de PLU de Grand-Charmont	Janvier 2021	Document d'urbanisme
Modification n° 5 du PLU de Bethoncourt	Février 2021	Document d'urbanisme
Actualités juridique n° 1 - 1 ^{er} trimestre 2021	Avril 2021	Publication
SCoT et paysage, pour une bonne prise en compte des paysages dans les SCoT - Analyse de SCoT en Bourgogne-Franche-Comté - Guide pédagogique et annexes	Mai 2021	Etude
Modification simplifiée n° 1 du PLU de Sochaux	Juin 2021	Document d'urbanisme
Zonage des documents d'urbanisme du Pays de Montbéliard - Mise à jour au 1 ^{er} juillet 2021	Juillet 2021	Portail cartographique
Modification simplifiée n° 2 du PLU de Sochaux	Septembre 2021	Document d'urbanisme
Actualités juridiques n° 2 - mai à septembre	Octobre 2021	Publication
Métier n° 2 - Incidences de la loi « Climat et Résilience » sur les documents d'urbanisme	Novembre 2021	Publication

Modification simplifiée du PLU de Vandoncourt	Novembre 2021	Document d'urbanisme
Elaboration du SCoT du Pays de Montbéliard	Décembre 2021	Document d'urbanisme

Axe 3 : Faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents

Nom publication	Date	Type
Focus n° 14 - Nord Franche-Comté, future capitale de l'hydrogène ?	Février 2021	Publication
Intégrer la vulnérabilité énergétique dans la politique de transition du Pays de Montbéliard	Juillet 2021	Etude
Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville - Synthèse et fiches relatives aux 7 quartiers	Septembre 2021	Publication
Identification de la ressource disponible en bois-énergie - Rapport final	Décembre 2021	Etude

Axe 4 : Améliorer la qualité environnementale, urbaine et paysagère et oeuvrer au déploiement de programmes de renouvellement

Nom publication	Date	Type
Focus n° 13 - Programme de renouvellement urbain : un an après la mise en œuvre, où en est-on ?	Janvier 2021	Publication
Les Hauts de Mathay – Etude d'opportunité pour la création d'une zone d'activités	Janvier 2021	Document de travail
Blamont - Cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères pour la construction d'un gymnase	Janvier 2021	Etude
Vieux-Charmont - rue de Brognard Améliorer la sécurité et la qualité des espaces urbains	Juin 2021	Document de travail
Panneaux de concertation pour l'animation d'un stand de concertation sur projet urbain à la fête du sport de Sochaux	Septembre 2021	Support d'animation
Maquette 3D du quartier des Evoironnes à Sochaux pour faciliter l'appropriation du projet de renouvellement urbain	Novembre 2021	Support d'animation

Axe 5 : Coopérer et alimenter le débat local

Nom publication	Date	Type
ADU'9 - Huit numéros	Année 2021	Support de communication
Revue de presse numérique	Année 2021	Support de communication
Place Game : comment faire émerger des propositions sur les espaces urbains avec les habitants	Janvier 2021	Mini film
Kiosque semestriel n° 8	Février 2021	Support de communication
Rapport d'activité 2020	Mars 2021	Publication

Programme de travail 2021 - Orientations triennales 2021 - 2023	Mars 2021	Publication
13 kakémonos présentant activités et savoir-faire de l'ADU - Portes ouvertes de l'ADU	Juillet 2021	Support de communication
Catalogue de références de l'ADU	Juillet 2021	Publication
Kiosque semestriel n° 9	Juillet 2021	Support de communication
Poster « typologie des centralités françaises » - FNAU	Juillet 2021	Publication
Synthèse de la journée de présentation / débat du 14 décembre 2021 sur l'atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	Décembre 2021	Publication

Index des signes

- **3D** : 3 Dimensions
- **ADAPEI** : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- **ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement
- **ADU** : Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
- **AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt
- **AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- **ANIL** : Agence National d'Information sur le Logement
- **ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- **ANRU** : Agence Nationale de Rénovation Urbaine
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **AUDAB** : Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté
- **AURM** : Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
- **AUTB** : Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
- **BASOL** : Base de données sur les sites et sols pollués
- **BASIAS** : Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Services
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **CAGB** : Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- **CC** : Communauté de Communes
- **CC2VV** : Communauté de Communes de Deux Vallées Vertes
- **CD25** : Conseil Départemental du Doubs
- **CDHU** : Conseil Départemental Habitat et Urbanisme
- **CEREMA** : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises
- **CLCT** : Comité Local de Cohésion Territoriale
- **CLE** : Commission Locale de l'Eau
- **CLS** : Contrat Local de Santé
- **COTECH** : comité technique
- **CRTE** : Contrat de Relance et de Transition Ecologique
- **CTG** : Contrat Territorial Global
- **CVU** : Contrat de Ville Unique
- **DCE** : Dossier de Consultation des Entreprises
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DGALN** : Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
- **DOO** : Document d'Orientations et d'Objectifs
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **DREETS** : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie
- **DVF** : Données sur les Valeurs Foncières
- **ENAF** : Espace Naturel Agricole et Forestier
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPF** : Etablissement Public Foncier
- **FAIRE** : Réseau public de la Rénovation Energétique
- **FEDER** : Fonds Européens de Développement Régional
- **FIBOIS** : Interprofession de la Filière Forêt-Bois
- **FNAU** : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- **GIRO** : Gestion Informatique Ressources humaines Organisation
- **GRDF** : Gaz Réseau Distribution France
- **GUSP** : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
- **IGN** : Institut national de l'information géographique et nationale
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **IODA** : Instruction Outillée et Dématérialisée de l'ANRU
- **LCZ** : Local Climate Zones
- **LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux
- **Loi ALUR** : Loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové
- **Loi ELAN** : Loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
- **MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture
- **MOOC** : Massive Open Online Course
- **NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
- **OCS GE** : Occupation du Sol à Grande Echelle
- **OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- **PAS** : Projet d'Aménagement Stratégique
- **PAT** : Projet Alimentaire Territorial
- **PDH** : Plan Départemental de l'Habitat
- **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- **PLH** : Programme Local de l'Habitat
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **PMA** : Pays de Montbéliard Agglomération
- **PMNFC** : Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- **POS** : Plan d'Occupation des Sols
- **PPA** : Personne Publique Associée
- **PRAT** : Pôle Régional d'Appui aux Territoires
- **PSA** : Peugeot Société Anonyme
- **PVD** : Petites Villes de Demain
- **QPV** : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
- **ROCER** : Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région
- **SRC** : Stratégie Régionale de la Connaissance
- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SAVE-IFU** : Santé Aménagement Végétation Environnement – Ilots de Fraicheur Urbain
- **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **SDAASP** : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
- **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
- **SRC** : Stratégie Régionale de la Connaissance
- **THNS** : Transport à Haut Niveau de Service
- **UFR STGI** : Unité de Formation et de Recherche Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie
- **URACOFOR** : Union Régionale des Associations des Communes Forestières
- **ZAE** : Zone d'Activités Economiques
- **ZA** : Zone d'Activités
- **ZAN** : Zéro Artificialisation Nette
- **Zone A** : Zone Agricole
- **Zone AU** : Zone A Urbaniser
- **Zone N** : Zone Naturelle



**Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

**8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00**

www.adu-montbeliard.fr